



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

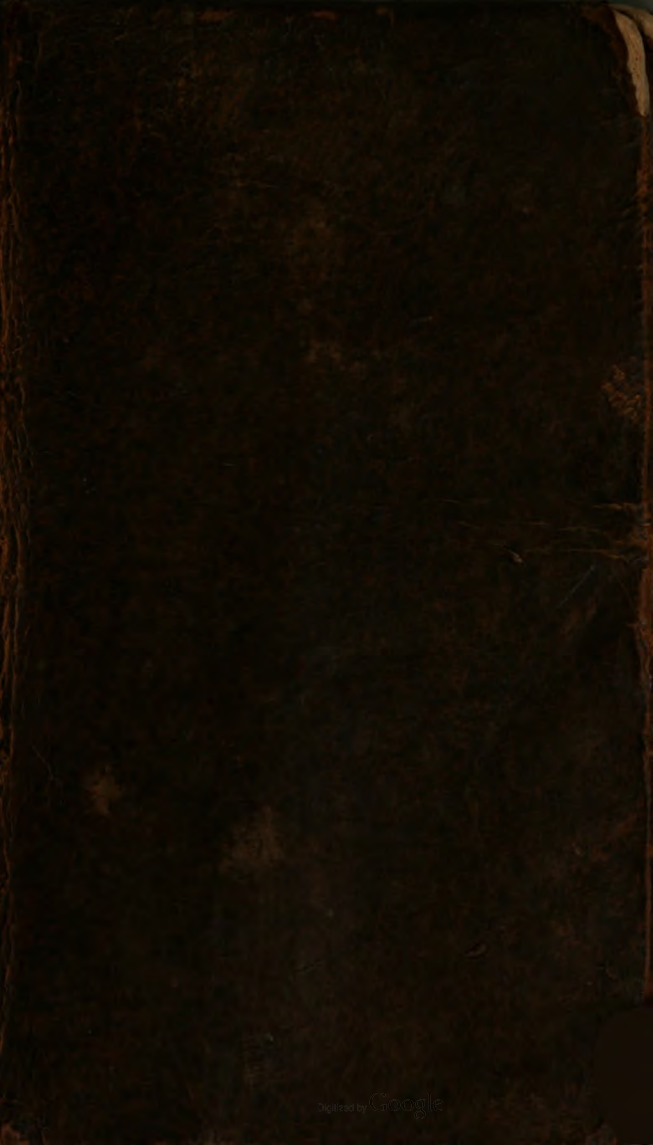
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Env. 511^m - 1681,7

Mercurie

<36624573560010

S

<36624573560010

← Bayer. Staatsbibliothek

33

MERCURE

GALANT

DEDIE' A MONSEIGNEUR

LE DAVPHIN.

JUILLET 1681.
PREMIERE PARTIE.



A PARIS.
AU PALAIS.

ON donnera toujours un Volume
nouveau du Mercure Galant le
premier jour de chaque Mois, & on
le vendra, aussi-bien que l'Extraor-
dinaire, Trente sols relié en Veau,
& Vingt-cinq sols en Parchemin.

A P A R I S,

Chez G. DE LUYNE, au Palais, dans la
Salle des Merciers, à la Justice.

Chez C. BLAGEART, Ruë S. Jacques,
à l'entrée de la Ruë du Plâtre,
Et en la Boutique Court-Neuve du Palais,
A U D A U P H I N.

Et J. GIRARD, au Palais, dans la Grande
Salle, à l'Envie.

M. DC. LXXXI.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

Bayerische
Staatsbibliothek
München



21

TABLE.

<i>Mariage de M. le Marquis de Chabans</i>	
<i>S. Preuil, avec une Nièce de M. le</i>	
<i>Maréchal Duc de Navailles,</i>	74
<i>Histoire,</i>	78
<i>M. d'Ormy fait l'honneur à Messieurs</i>	
<i>de l'Académie des Sciences, de les vi-</i>	
<i>siter. Noms & Ouvrages de tous ceux</i>	
<i>qui la composent,</i>	112
<i>Réponses sur une Explication demandée</i>	
<i>dans le dernier Extraordinaire,</i>	132
<i>Reception faite à la Reyne Mere de</i>	
<i>Dannemark à la Cour de Hanover,</i>	
	141
<i>Lettre en Proverbes,</i>	156
<i>Mort de Madame l'Abbesse de Villers-</i>	
<i>Caninet,</i>	163
<i>Mort du Frere Beauregard,</i>	165
<i>Avanture,</i>	166
<i>Narcisse, Fable,</i>	169
<i>Lettre touchant les Eaux minérales de</i>	
<i>Bourbon-Lancy,</i>	175
<i>Pension donnée par le Roy à M. le Duc</i>	
<i>de Vendosme,</i>	199
<i>Evesché de Pamiers donné à M. l'Abbé</i>	
<i>de Bourlemont,</i>	202

T A B L E.

<i>Mariage de Mademoiselle sa Sœur avec le Fils de M. de Chamarante,</i>	203
<i>M. le Duc de Mortemar oblige les Ma- jorquins à rendre tout ce qu'ils avoient pris sur les Sujets du Roy,</i>	205
<i>M. de la Rabliere est nommé par le Roy pour commander dans la Ville de Lile,</i>	208
<i>Installation d'un Docteur Professeur du Droit François à Cahors,</i>	209
<i>Tout ce qui s'est passé à l'exécution du Seigneur Olivier Plunket, Arche- vesque d'Armagh, Primat d'Ir- lande,</i>	213
<i>Tout ce qui s'est passé au transport du Corps de feu M. le Duc de Lesdi- gnieres en Dauphiné, & les Hon- neurs funebres qui luy ont esté rendus en cette Province,</i>	256
<i>Abbaye de Val-secret donnée par le Roy à M. l'Abbé de Charmont,</i>	278
<i>Le Berger Fleuriste, à la Nymphe des Bruyeres,</i>	282
<i>Explication en Vers des deux Enigmes du dernier Mois,</i>	290

T A B L E.

<i>Noms de ceux qui ont trouvé le vray sens des deux,</i>	291
<i>Noms de ceux qui n'ont trouvé que le Mot de la premiere,</i>	292
<i>Enigme,</i>	298
<i>Autre Enigme,</i>	300
<i>Histoire,</i>	301
<i>Conversions,</i>	307
<i>Erection de Croix dans la Mission de Troyes,</i>	315
<i>Daumalinde, Princesse de Lusitanie,</i>	320
<i>La Circé, Livre en Dialogues,</i>	321
<i>Déclaration de Fits-Harris,</i>	321
<i>Régat fait à la Reyne, par M. de Lou- voys, dans le Chasteau de Meudon,</i>	333
<i>Départ de la Cour pour Fontainebleau,</i>	337
<i>Mariage de M. le Comte du Plessis, & de Mademoiselle de la Valliere,</i>	340

Fin de la Table..

l'un a beaucoup d'amour, & peu de mérite, & l'autre beaucoup de mérite, & peu d'amour.

Un Traité des Météores, & de la Comete apparue en l'an 1680.

Plusieurs Madrigaux sur les Explications des Enigmes des trois derniers Mois.

Un Traité de la Chasse.

Une Avanture de l'Amour, décrite en Vers par le Secrétaire du Zéphire.

Un Discours de l'Origine, & des Armes de trente Familles de France.

Deux Réponses à la Question, *S'il est plus avantageux à une Femme d'estre aimée dès la premiere fois qu'on la voit, ou de ne l'estre qu'après qu'on a eu le temps d'examiner son mérite.* L'une en Prose, & l'autre en Vers.

Une Réponse en Vers à la Question, *Si une Femme qui aime toujours un Amant dont elle a esté trahie, doit écouter sa passion ou sa gloire, quand cet Amant tâche à obtenir le pardon de son infidélité.*

Une Réponse en Vers à la Question,
*Comment l'Ame, estant purement spiri-
tuelle, est touchée par la Musique qui
est une chose sensible.*

Deux Discours, l'un en Vers, &
l'autre en Prose, pour Réponse à la
Question, *Si la Santé peut estre altérée
par les Passions.*

Un Discours en Vers, des Manieres
des plus fameux Peintres.

Une Description du Printemps en
Vers.

Galanterie en Vers sur les Assem-
blées des Tuilleries.

Un Discours de l'Origine de la Tra-
gédie, de la Comédie, des Masques, &
de leur usage.

Plusieurs Madrigaux sur la Remise
que le Roy a faite du Lot de cent
mille francs.

L'Explication de la Lettre en Chifres
du dernier Extraordinaire.

Une nouvelle Lettre en Chifres.

Une Lettre où il est proposé par
forme d'Enigme, le secret d'une Ecri-

eure de nouvelle invention , tres-propre à estre renduë universelle avec celui d'une Langue qui en résulte ; l'un & l'autre d'un usage facile pour la communication des Nations.

Les Explications de l'Enigme en Prose du dernier Extraordinaire.

Les Noms de ceux qui ont expliqué les deux dernieres Enigmes.

Les Questions à décider , & autres choses demandées par le Public , pour le premier Extraordinaire.

I.

Si un Amant aimé qui a peu de bien, une extrême ambition , beaucoup de délicatesse , & un violent amour , doit épouser une Maistresse , peu favorisée de la Fortune, & qui a comme luy de l'ambition , & de la délicatesse.

II.

Si on décide que cet Amant ne doit pas épouser cette Maistresse , on demande sur quel pied il doit vivre avec elle , & s'il peut aimer une autre Personne sans estre inconstant.

III.

Si les plaisirs du Corps, sont plus sensibles que ceux de l'Esprit.

IV.

Si le Mary doit estre plus grand Maître que la Femme.

V.

Lequel est le plus avantageux pour une Veuve de 25. à 26. ans , ou de se remariar, ou de demeurer dans le veuvage, ou d'abandonner entierement le monde en se retirant dans un Convent.

VI.

Quelle est l'origine de la Medecine.

VII.

On prie d'écrire en quoy consiste l'air du monde , & la veritable politesse.

VIII.

On demande des Billets galans , qu'ils soient courts, & qui contiennent des Déclarations d'amour.

IX.

On demande encor des Discours sur l'Eloquence, & ancienne & moderne.



MERCURE GALANT

JUILLET. 1681.

PREMIERE PARTIE.

J'Ay bien de la joye,
Madame, que quelque
longue que soit la Re-
lation que je vous ay en-
voyée du Canal de Langue-
doc, vous l'ayez leuë avec
Juillet 1681. 1. P. **A**

2 MERCURE

assez de plaisir, pour me faire un remerciement particulier du soin que j'ay pris de vous expliquer une partie des Travaux qu'il a fallu faire pour l'achevement de ce grand Ouvrage. Il est surprenant de le voir finy en quinze années, apres qu'on a crû d'abord qu'à peine un siecle y pourroit suffire. Cette espeece de prodige aura sans-doute exercé longtemps vos réflexions ; mais en les faisant sur le succès de cette entreprise, avez-vous assez examiné combien le Roy en tire de

gloire? C'est peu que les Hommes cedent à son Bras. Les Elémens ne sont pas moins prompts à suivre ses ordres, & dès qu'il commande aux Eaux, soit qu'il veuille qu'elles contribuent à ses plaisirs, soit qu'il ait dessein de s'en servir pour faire voir sa magnificence, ou pour assurer un commerce utile à ses Sujets, il les trouve prestes à luy obeïr. Il faut cependant une grandeur d'ame extraordinaire pour ne se point rebuter des impossibilités aparentes qui

A ij

4 MERCURE

se rencontrent dans un Projet de cette nature ; sur tout lors que des affaires qui paroissent plus pressantes, semblent demander qu'on change de sentimens. Mais c'est une chose dont ce grand Monarque sera toujours incapable. Il considere avant que résoudre , & toutes ses entreprises ayant pour mesure la grandeur de sa puissance, la fermeté dont il sçait les soutenir , ne luy laisse voir aucun obstacle dont il ne soit sûr de venir à bout. Avant la jonction des deux

GALANT. 5

Mers, on avoit crû qu'un dessein trouvé impossible par les Romains, ne pouvoit s'exécuter; mais ceux qui ont eu cette pensée ne devoient pas oublier que le Roy a fait des choses, que malgré tout leur pouvoir ces Maistres du Monde n'ont osé tenter, ou qu'ils ont du moins tentées inutilement. Qu'on jette les yeux sur leurs Ouvrages les plus importans. Ce sont des Chemins, & le Rhône divisé. Mais quand on se souviendra que ces Ouvrages n'ont esté faits qu'à différentes repri-

A iij

6 MERCURE

ses , qu'il a fallu des siècles pour les achever , & que de nombreuses Armées y travailloient , on en sera beaucoup moins surpris , que d'avoir vu depuis peu d'années des Villes entières fortifiées , sortir de terre presque au seul ordre de Sa Majesté , & d'autres qu'on y avoit fait rentrer , paroître quelque temps après , plus fortes qu'auparavant , selon la nécessité des affaires de ce Prince. Il n'appartenoit qu'à un si puissant Monarque de joindre les Mers de l'Orient

à celles de l'Occident ; & quand on s'est pû surmonter soy-mesme en faveur de ses Ennemis, il n'y a pas lieu de s'étonner qu'on surmonte la Nature en faveur de ses Sujets. Tous les Peuples qui reconnoissent le Roy pour leur Souverain, doivent bien en mesme temps le reconnoître pour leur Pere , puis qu'il leur fait voir de jour en jour les bontez qu'il a pour eux , & les soins qu'il prend de ce qui leur est utile. Les dépenses faites pour le Canal auroient pû luy estre

A iiii

8 MERCVRE

d'un fort grand secours, pendant qu'il avoit à soutenir les forces de toute l'Europe. Cependant il n'a point voulu qu'on ait discontinué ce travail, bien moins pour Luy, que pour eux, dont on a veu qu'en toute rencontre il a préféré les avantages à ses propres intérêts. En effet si on regarde les utilitez qu'ils tireront de ce merveilleux Ouvrage, on demeurera d'accord que rien ne leur pouvoit estre ny plus commode, ny plus important. Le Languedoc trouvera par

GALANT. 9

ce moyen le debit aisé de ses denrées. Cette Province, la plus grande du Royaume en étendue, & la plus riche par l'abondance & la multiplicité des fruits, & des autres choses dont elle est remplie, ne laissoit pas avec tous ses biens de demeurer dans une espece de disete, parce qu'elle manquoit des richesses Etrangeres, que le commerce apporte ordinairement aux lieux où il peut estre exercé. L'ouverture du Canal qui la traverse, luy fait répandre les Vins, les

10 MERCVRE

Fruits & ses Grains à droit & à gauche, & distribuer tout ce qu'elle a, non seulement au dedans, mais au dehors du Royaume par deux Issuës qui luy donnent l'entrée libre dans l'Océan, & dans la Mer Méditerranée; & en mesme temps ces mesmes Issuës luy font recevoir de toutes parts tres-facilement les choses dont elle a besoin, & qui ne croissent point sur son fond. Joignez à cela qu'au lieu qu'on a voituré jus- qu'à présent toutes les Marchandises qui nous viennent

GALANT. II

du Levant, à grands frais, & avec péril, le long des Costes d'Espagne, dont on faisoit le tour, passant par le Détroit de Gibraltar, on viendra à l'avenir les rendre à Bordeaux & aux autres Ports que nous avons sur l'Océan, par un chemin qui sera beaucoup plus sûr. Il doit estre doux de s'épargner mille lieuës, pendant lesquelles le calme est presque aussi redoutable que la tempeste & les vents contraires. Par là, on évite les Pyrates, & tous les accidens de la Mer; &

12 MERCURE

fans s'exposer à mille soins & à mille peines, dont il estoit impossible de se garantir, on a seulement soixante lieues de chemin à faire sans aucun danger, à l'ombre des Arbres en beaucoup d'endroits. D'un autre costé ce mesme Canal donne les moyens de faire par eau le tour entier de la France, par la plus agreable route, & par les plus belles Villes du Royaume. On n'a pour cela que quatre journées à faire par terre, depuis Auxerre jusques à Châlons. Je n'entreray

GALANT. 13

point aujourd'huy dans ce détail, dont l'occasion s'offrira peut-estre une autre fois, Elle ne peut estre plus favorable pour vous faire voir des Stances irrégulieres qui ont esté faites sur le Canal. Vous y trouverez une tres-belle peinture de la puissance du Roy, & des grands Travaux qu'il a fallu entreprendre pour mettre la chose en état de reüssir. Je croy que les Beaux Esprits ne seront pas épuisez si-tost sur cette matiere, & que leurs Ouvrages m'obligeront à vous en par-

14 MERCURE
ler encor pendant quelques
Mois.

SUR LA JONCTION
DES DEUX MERS.

AU ROY.

LA France est aujourd'huy la
Merveille du Monde,
C'est dans son propre sein qu'on a
joint les deux Mers,
Elle va posséder tous les Trésors
divers
Que l'on voit disperser sur la Terre
& sur l'Onde.

Ce mesme Dessain autrefois
Fut conçu par différents Roys;
Mais nul pour le tenter n'eut assez
de courage.

GALANT. 15

*Le plus puissant des Roys aujour-
d'huy l'entrepren-
Et le succès d'un tel Ouvrage
N'estoit dû qu'à LOUIS LE
GRAND.*

22

*Ces deux vastes Mers opposées,
Qui dans leurs propres bords se re-
tiennent toujours,
Grand Prince, sans vostre secours,
Seroient pour jamais divisées.
Ces deux Mers par vostre Canal,
Comme par un nœud conjugal,
Font une, eternelle alliance,
Et forment par deux Bras divers,
Dans le cœur mesme de la France,
Le Rendez-vous de l'Univers.*

52

*Ce grand Chef-d'œuvre incom-
parable
Qui nous marque vostre pouvoir,*

16 MERCURE

*Dans tous ses Travaux nous fait
voir
Ce qui nous sembloit incroyables;
De profonds Abysmes comblez,
De rapides Torrens dans un Lit as-
semblez,
Des Rochers abatus, des Montagnes
percées,
Des Ponts qui soutiennent des
Eaux,
Des Fleuves suspendus, des Rivieres
forcées,
Et des Champs entr'ouverts tous cou-
verts de Bateaux.*

52

*Dieu par sa prudence infinie
Conduit vos desseins & vos pas;
Comme tout cede à vostre Bras,
Tout cede à vostre grand Génie.
Quoy que vous puissiez projeter,
Grand Roy, vous n'avez qu'à tenter,*

GALANT. 17

*Le succès suit vostre entreprise;
Et selon que vous l'ordonnez,
Toute la Nature soumise
Suit les Loix que vous luy donnez.*

J'ajoute un Sonnet à l'avantage de la Nymphé d'Orb. Vous vous souviendrez que c'est la Riviere qui passe à Beziers.

Bien qu'à peine mon Nom ait
paru dans l'Histoire,
Que l'on marque mon cours comme
un des plus petits
Qui vont porter leurs eaux jusqu'au
sein de Thétis,
A-t-on jamais rien veu de pareil de
ma gloire?

Juillet 1681. I. P. **B**

18 MERCURE

SS

*Cent Miracles divers que l'on n'au-
roit pû croire,
Dont mes bords aujourd'huy se trou-
vent embellis,
Occupent les Sçavans de l'Empire
des Lys
A graver le nom d'Orb au Temple
de Mémoire.*

SS

*Je fais l'Hymen des Mers, remplis-
sant ce Canal,
Qui va porter si loin le pouvoir sans
égal.
Du plus grand des Héros qu'on ait
veu dans le Monde.*

SS

*Ce Chef-d'œuvre de l'Art ne seroit
rien sans moy.
Dans son Lit siérement je fais rouler
mon onde,*

*Pour publier par tout la grandeur de
mon Roy.*

J'ay veu depuis peu une
Lettre de Marseille du 10. de
Juin , par laquelle on donne
avis qu'il y est arrivé une Bar-
que de Salé , chargée de soi-
xante-dix Esclaves François,
parmy lesquels il s'est trouvé
un jeune Homme , qui a
éprouvé la mesme fortune
que Daniel. Celuy qui écrit
a sceu de luy-mesme ce que
je vay vous conter. Ce jeune
François estoit Esclave du
Roy de Fez, & en avoit deux
autres sous sa conduite. Ces

B ij

20 MERCURE

deux Esclaves estant un jour entrez en querelle, le Roy passa qui les vit aux mains. Il cōmanda aussi-tost qu'on luy fist venir celuy qui devoit répondre d'eux, & luy demanda pourquoy il les laissoit battre. Le jeune Esclave ayant répondu qu'il estoit malade au Lit dans le temps de leur querelle, le Roy, sans luy rien dire autre chose, luy donna un coup d'une Lance qu'il tenoit, & voulut qu'on le jettast dans la Caverne aux Lions. On executa son ordre, & l'Es-

clave fut abandonné dans le
même temps à cinq de ces
Animaux qui se retirèrent.
On eut beau les animer. Ils
le regarderent pendant six
heures, comme si quelque
puissance secrète les eust re-
tenus. Une des Femmes du
Roy, à qui on conta cette
merveille, alla demander sa
grace. L'ayant obtenue, elle
fit dire au jeune François,
qu'on luy sauveroit la vie s'il
vouloit se faire Turc. Il re-
jetta l'offre avec beaucoup
de courage; & comme il n'y
avoit pas ordre d'insister sur

22 MERCURE

cet article, on luy donna une Echelle, dont il se servit sans qu'aucun des cinq Lions se fust approché de luy. Peu de temps apres on jetta deux Mores dans le mesme lieu, & ils furent dévorez en un quart-d'heure. Ce jeune François estoit aux Infirmeries de Marseille à faire sa quarantaine, lors qu'on a écrit ce que je vous viens d'apprendre.

Vous me demandez si je n'ay plus de nouvelles de Madame de Saliez, Viguiere d'Alby, dans le même temps.

GALANT. 23

que j'en reçois. Comme cette Dame a l'esprit tres-éclairé, elle en employe toujours les lumieres à des choses dignes d'elle, & je m'assure que si en plusieurs occasions le tour aisé de ses Vers a mérité vos louanges, vous approuverez d'autant plus sa Prose, que ce que je vay vous en faire voir regarde les avantages de vostre beau Sexe, & que du caractere dont je vous connoy, elle ne propose rien que vous n'ayez établi déjà en quelque façon parmy vos Amis & vos Amies. C'est ce

24 MARCH

que vous connoistrez en lisant sa Lettre.

SZSZSZ:SZSZSZSZSZ

PROJECT

POUR UNE-NOUVELLE
SECTE DE PHILOSOPHES,
en faveur des Dames.

A MADAME DE ***

DEpuis que j'ay sçeu, Ma-
dame, avec combien de
galanterie & d'enjouement vous
avez répondu à certains discours
ridicules, ausquels toute autre que
vous auroit en la foiblesse d'estre
sensible, je me confirme plus que
jamais

GALANT. 25

jamais dans l'estime que j'ay toujours
 faite de vos maximes. Je ne
 doute point qu'elles ne fussent
 celles de tout le monde spiri-
 tuel, & raisonnable, si l'on y
 réfléchissoit autant que moy. En
 verité, Madame, si les Gens de
 bon goust se sçavoient un peu en-
 tendre, on passeroit la vie tout
 autrement qu'on ne fait, & l'on
 ne se rendroit pas volontaire-
 ment l'esclave, & la victime
 d'un monde ingrat, & injuste,
 qui paye d'ordinaire si mal toutes
 les violences que nous nous fai-
 sons pour luy plaire. Vous ren-
 driez un fort grand service à
 Juillet 1681. I. P. C

26 MERCURE

toutes les Personnes de mérite, si vous vouliez publier les commodités maximas de vostre Philosophie. Vous établiriez par là une nouvelle Secte mille fois plus agreable & plus utile, que toutes celles que des Hommes sçavans & spirituels avoient inventées pour parvenir au repos de la vie. Je m'offre, Madame, pour estre vostre premiere Disciple, & je le souhaite mesme avec plus d'ardeur que je n'ay jamais désiré de me voir belle & charmante; car enfin quand on seroit la plus belle Personne du monde, on ne se feroit admirer

qu'autant d'années que cette beauté dureroit ; mais si nous executons ce que je vous propose, nous serons illustres pendant plusieurs siècles. Il me semble déjà que l'on dit par tout, que nous avons éabli une Secte qui va rendre tout le monde heureux, & que je voy venir des Gens d'esprit de toutes parts pour nous demander d'estre instruits de nos maximes.

La fin de nostre Secte doit estre de vivre commodement, & de déterminer toutes les Personnes raisonnables, à secoüer le joug des contraintes, que l'erreur

C ij

28 MERCVRE

et la coutume ont établies dans le monde. Il faudra ensuite faire des Loix selon lesquelles l'on devra vivre, & donner un nom à nostre Secte. C'est à vous, Madame, à le choisir. Je vous diray seulement que vous devez en trouver un propre à des Personnes qui veulent établir les bonnes & solides maximes, qui font trouver la vie agreable, honneste, & commode, & qui donne tant de peur aux Sots, que jamais ils n'osent nous approcher. C'est pour se défaire d'eux que des Philosophes ont pris autrefois (quoy que fort sages) les noms d'Hu-

moristes, & à l'Infernez.

Pour les Loix, c'est à vous aussi, Madame, à les imposer; mais pour vostre soulagement, voyez si mes sentimens conviennent avec les vôtres, & si cela est, je leur donneray plus d'étendue.

Vous sçavez, Madame, qu'il y a deux sortes de beaux Esprits. Ceux qui le sont effectivement, & ceux qui croient l'estre & ne le sont pas. Il faudra soigneusement examiner les esprits de ceux que l'on voudra recevoir, afin d'éviter le péril de s'y méprendre.

L'on fera un Serment solennel

C iij

30 MERCVRE

nel de donner l'exclusion à cette sorte de Gens qui pour faire les beaux Esprits , ne s'approchent jamais d'aucune Femme , sans luy dire des douceurs. L'on bannira ceux qui parlent toujours ou de leur naissance , ou de leur bravoure , qui croyent qu'une visite est incivile , si elle n'est de quatre ou cinq heures , & qui sont persuadez que pour estre bien Gentilhomme , il faut estre dans la derniere ignorance. Nous ne devons aussi jamais admettre dans nostre Secte ces sortes de beaux Esprits , que Dieu n'a mis au monde que comme il y envoie

la guerre, & la famine, pour en estre les fleaux ; ces Esprits qui ont des bornes si étroites, que l'on ne les voit jamais aller au delà de certaines manieres de parler, de deux ou trois contes affectez, & de quelques comparaisons qu'ils sçavent par-cœur.

Il faut sans-doute, Madame, exclurre les Femmes qui auront les mesmes defauts en leurs manieres, ne point recevoir ces Prudes qui croient qu'une amitié tendre & délicate, est le plus honteux des crimes ; ny celles qui affectent une séverité ridicule, qui leur fait condamner un honneste

32 MERCVRE

enjouement, qui est pourtāt l'ame de la conversation. Il ne faut avoir nul commerce avec ces Dames qui croient, que parce qu'elles ne sont pas Coquetes, il leur est permis de gronder, de donner éternellement de leçons des modestie, & de retenue, & qui ne pouvant souffrir qu'on rie, se déclarent contre tout ce qui s'appelle divertissement.

Je serois aussi d'avis que nous ne receussions point celles qui ne parlent jamais que d'une fuppe, ou d'une Coëfure; celles qui ne peuvent souffrir que les autres lisent des Livres agreables, &

qui s'imaginent que pour estre honneste Femme, il ne faut sçavoir qu'aller à l'Eglise, & lire des Livres des devotion.

Je crois, Madame, qu'il est bon sur tout de bannir entiere-ment l'Amour de nostre société, de peur qu'il ne trouble le repos que nous cherchons, & de substituer à sa place l'amitié galante & enjoinée.

Après avoir montré ce que nous devons rejeter, il me semble que la premiere Loy de nostre Secte doit estre de vivre avec beaucoup d'amitié, & de respect les uns pour les autres.

34 MERCURE

Je ne parle pas de ce qu'on appelle respect parmy les Gens que nous voulons chasser, qui ne consiste qu'en des ceremonies importunes & embarrassantes, car ceux de nostre Secte doivent sur tout renoncer à cela ; mais le respect que j'entens, consistera à s'estimer beaucoup, à ne rien dire jamais qui puisse déplaire, & à ne se point trop familiariser.

Les qualitez absolument nécessaires pour estre admis, sont l'esprit, & la docilité. Cette docilité demande deux choses ; la premiere, que l'on reçoive avec soumission, & avec plaisir

GALANT. 35

tout ce qui sera enseigné ; & la seconde , qu'on quitte sans peine & sans trop raisonner , les mauvaises maximes que l'on pourroit avoir prises dans des societez différentes de la nostre.

Il faut que l'esprit de ceux que nous voudrons recevoir , soit capable de cette liberté si aimable , qui fait dire agreablement , & librement ce qu'on pense ; de cette raillerie belle & innoceente , qui fait qu'on tourne les choses d'un biais tout-à-fait divertissant ; de cette petite malice ingénieuse qui fait qu'on surprend les Personnes les plus spirituelles , dans de cer-

36 MERCVRE

tains endroits de leur conversation qui les embarrassent un peu, & dont elles ne se tirent qu'après avoir donné beaucoup de plaisir. Enfin, Madame, il faut que vos Disciples aient la conversation galante, & tout ce qui rend la société agreable & douce, sans que pour quelque raison que ce soit, vous en receviez aucun dont le visage & les discours soient armez d'une severité ridicule.

Il y doit avoir une fidelité entiere parmi ceux de nostre Secte, c'est à dire, qu'on se parlera sincerement & tendrement, sans fa-

çon & sans grimace, qu'on verra souvent ceux qu'on aimera, & que l'on évitera ceux qu'on n'aimera pas. On travaillera de concert & sans cesse, pour arracher les mauvaises maximes qui se sont glissées dans le monde, & l'on fera une guerre continuelle aux Sots, dont il sera permis de se divertir, quand par malheur on se rencontrera avec eux.

Je croy, Madame, que voila à peu pres les Loix qui seront nécessaires pour l'établissement, & pour le progrès d'une Secte si considérable. Si vous les approuvez, il sera facile d'y en ajouter quelques autres.

38 MERCURE

Vous jugez bien, Madame, que nous trouverons des contradictions. Tous les grands desseins sont difficiles, la plûpart des Gens estant ignorans ou foibles, & ne jugeant des choses que par de certaines préventions, que la politique & la coûtume ont mises dans l'esprit des Hommes; mais j'espere pourtant que nous trouverons assez de Personnes éclairées, qui ne se laissent point surprendre à ces préventions, & qui seront bien-aises de s'unir avec nous, pour ne plus s'assujettir à toutes les contraintes qui ne servent qu'à faire perdre les

*plus agreables momens de la vie.
Ils ne se perdent que trop par des
raisons qui ne dépendent pas de
nous.*

*Si ce Projet vous agréé , je
travailleray, Madame, de toutes
mes forces à seconder vos desirs,
& je croy que Solon, ny aucun
de ces Philosophes qui ont tra-
vaillé pour établir le repos des
Hommes , n'ont jamais esté si
fameux que nous le serons un
jour.*

LA VIGUIERE D'ALBI.

Le Vendredy onzième
de ce mois , Monsieur le

40 MERCURE

Maréchal de Créquy vint à la Conneftablie & Maréchauffée de France, installer Monsieur le Maréchal d'Entrées, qui n'avoit point encoir pris féance en ce Siege. Ils s'estoient rendus auparavant à la Sainte Chapelle, où ils furent falüez par M^r Trabit, ancien Greffier en chef de la Conneftablie, qui leur présenta des Bouquets selon la coûtume. M^r de la Girardiere, premier & ancien Lieutenant du Prevost General, les accompagna avec les Gardes à la Table

GALANT. 41

de Marbre du Palais, qui est le lieu de leur Jurisdiction. Estant sous le Dais dans leur Siege, avec M^r de Rodarel Lieutenant General, & M^r de Chone Lieutenant Particulier, assis à leur gauche, ils furent complimentez par ce premier, & par M^r de la Fonds Procureur du Roy, qui eurent tout le succès qu'ils pouvoient attendre. Leur éloquence trouvoit une ample matiere dans les actions de ces deux grands Capitaines, dont l'un ne s'est pas moins acquis de

Juillet 1681. I. P. D

42 MERCVRE

gloire sur Terre, que l'autre
s'est rendu fameux sur Mer.
En suite Messieurs les Ma-
réchaux firent prester le
Serment à Messire François
de Francini, Seigneur de
Grandmaison, qu'ils reçeu-
rent en la Charge de leur
Prevost General, en la Ville,
Gouvernement & Genera-
lité de Paris & Isle de France,
dont il a esté pourveu par
le Roy, apres avoir exercé
celle de Lieutenant Crimi-
nel de Robe Courte au Châ-
telet pendant vingt-quatre
ans, avec une integrité &

un des-intéressement égal
 au zele qu'il a pour le ser-
 vice de Sa Majesté. Il est
 Frere du Maistre-d'Hôtel
 du Roy qui porte son nom.
 Le Serment estant rendu,
 on luy mit en main le Baston
 de Commandement, & il
 prit sa place à la teste des
 Prevosts Generaux. Il estoit
 suivy de ses quatre Lieute-
 nans. M^r de Riants Procureur
 du Roy du Chastelet,
 & de la Jurisdiction du Pre-
 vost General, assista à cette
 Cerémonie, ainsi que M^r
 Bachelier Conseiller à l'an-

D ij

44 MERCURE

cien Chastelet, & Controlleur à faire les Montres de la Compagnie. Cette Action se passa avec tout l'éclat que la présence de Messieurs les Maréchaux luy pouvoit donner. Ils furent remenez avec les Gardes jusqu'à leurs Carrosses, par le mesme M^r de la Girardiere.

Messire Crisante le Clerc, Baron de Sautray, que nous avons veu Conseiller au Chastelet, a esté pourveu de la Charge de Lieutenant Criminel de Robe-Courte, par la démision de M^r de



Francini. Il est d'une des
bonnes Maisons d'Anjou.
Peut-estre, Madame, serez-
vous bien aise que je vous
explique en peu de mots
quelles sont les fonctions
de cette Charge de Prevost
General, qu'on appelle
Grand-Prevost dans les Pro-
vinces. Il a droit d'inspe-
ction sur tous les Prevosts
Particuliers qui sont dans
l'étendue de la Generalité
de Paris, & est le plus ancien
Prevost du Royaume. Il
donne ses ordres pour la
seûreté de la Campagne, &

46 MERCVRE

a pour cela des Brigades à cheval à tous les environs de la Ville. Il connoist de tous les Cas Prevostaux, & avoit mesme Jurisdiction dans Paris avant l'Ordonnance de 1670. Ce sont Messieurs les Maréchaux de France qui le reçoivent. Il a un Commissaire-Contrôleur à faire les Montres, un Assesseur, un Procureur du Roy, un Lieutenant à Pontoise, qui y réside avec douze Archers, quatre autres Lieutenans aux Brigades, cinq Exempts, & cent Archers.

Il juge les Procès sans appel, & les peut juger dans tous les Présidiaux de son Ressort. Comme il est du Corps de la Gendarmerie, sa Paye se prend sur le Trésorier des Guerres. Ses Archers ont sur leurs Houquetons & Bandolieres, Fleurs de Lys, Soleils, Epée de Connestable, & Bastons de Maréchal.

Quant au Lieutenant Criminel de Robe Courte, qui est Lieutenant du Prevost de Paris, ses fonctions principales se font dans la Ville,

48 MERCVRE

& il est reçu à la Grand^e Chambre. Il instruit les Procès sans Assesseur, & en son absence, ce sont les Lieutenans Particuliers du Châtelet, comme Assesseurs Criminels, qui font la Charge, ou le plus ancien Conseiller. C'est à luy à visiter les Lieux de la Ville & des Fauxbourgs qui sont sujets au desordre, & où se retirent les Avanturiers & les Vagabonds. Sa Compagnie doit prester main-forte à l'exécution des Arrests de la Cour, & est composée de quatre Lieutenans, de

de sept Exempts, & de cent Archers, dont il a la nomination. Il peut connoistre des Crimes qui se commettent dans la Prevosté & Vicomté de Paris, dás le temps qu'il fait sa Marche. Les Appellations ressortissent au Parlement, à l'exception des Cas Prevostaux qu'il juge aussi sans appel. Il n'a point d'autre Procureur du Roy que celuy du Chastelet, mais il a Commissaire & Controlleur à faire les Monstres de sa Compagnie. Il est payé par le Trésorier des

Juillet 1681. I. P. E

50 MERCVRE

Guerres ainsi que le Prevost General, estant comme luy du Corps de la Gendarmerie. Ses Archers sont Archers-Sergens au Chastelet, & portent sur leurs Hoquetons & Bandolieres l'Ecu de France avec Fleurs de Lys, & la Devise du Roy.

Il me reste à vous apprendre ce que c'est qu'estre Chevalier du Guet, & en quoy consiste sa Charge. Il est reçu devant le Lieutenant Criminel du Chastelet, & préposé dans la Ville pour la rendre seûre pendant la

GALANT. 51

nuit. Il a cent cinquante Hommes de pied, & quarante à cheval, quatre Lieutenans, un Guidon, huit Exempts, & plusieurs Sergens, qui commandent ses Escouïades. Il doit, ou ses Officiers pour luy, faire le raport sur le Registre des Raports, au Greffe Criminel, de tout ce qui est arrivé la nuit, & peut assister au Jugement des Criminels pris par ses Archers, dans lesquels Procés il a toujors voix délibérative. L'instruction s'en fait par les Lieutenans Cri-

E ij

52 MERCVRE

minels, qui connoissent de
ses Captures. Cette Charge,
ainsi que celle de Lieutenant
Criminel de Robe-Courte,
est d'une tres-ancienne ins-
titution. Celuy qui l'exerce,
a un Clerc du Guet, un Con-
troleur, & un Payeur, & ses
Archers portent des Etoiles
sur leurs Hoquetons.

Je croy, Madame, que
cet éclaircissement vous suf-
fira sur toutes ces Charges.
Je finis l'Article, pour venir
à nostre Amy qui a fait un
second Voyage aux Bords de
la Seine, dans la charmante

GALANT. 53

Vallée de Cléranton. Il y a
reveu la Salle d'Amour, dont
il m'avoit promis d'ajouër
les Ornemens qui luy tien-
nent lieu de Tapissierie, à
ceux de la Cheminée, de la
Croisée & des Portes, que je
vous marquay fort au long
dans ma Lettre du mois
d'Aoust dernier. Voicy de
quelle maniere il s'est acqui-
té de sa parole.

52

E iij

54 MERCURE

SSSSSS:SSSSSSSSSS

S V T E

DE LA DESCRIPTION
DE LA SALLE D'AMOUR
DE CLERANTON.

UNc Frise regne tout au-
tour de cette agreable
Salle, où sont des Armes
de Famille entremeslées de
Couronnes & de Festons,
avec la Devise *Tout bien à
vienne.* Au dessous est une
Corniche, soutenue par huit
Colomnes & quatre Ter-

GALANT. 55

mes; & plus bas, l'Histoire
amoureuse & galante de feu
M^r le Marquis de Riceys,
Oncle à la mode de Bourgo-
gne de M^r de Buffrolles,
avec la Sœur aînée de M^r le
Comte de Bregis qu'il épou-
sa. Cette Histoire est parta-
gée en vingt deux Tableaux,
de la main d'un habile Pein-
tre d'Italie. Il y a au deffous
autant de Cartouches, où
l'on voit diverses sortes d'Em-
blêmes & de Devises, à la
gloire de l'Amour; & au bas
sont de grands Rouleaux
chargez de jolis Vers qui ex-

E iiiij

pliquent les desseins de ces Cartouches.

Je ne diray rien des Tableaux , sinon que l'Amant & la Maîtresse y sont representez sous des Habits de Berger & de Bergere; qu'un Rival desagreable qui traversa leurs amours , y est peint sous la figure d'un More; qu'un autre Rival aussi mal venu , mais plus téméraire & plus insolent , y paroist sous celle d'un Satyre; & qu'enfin toutes leurs aventures y sont déguisées de la mesme sorte, avec beaucoup d'art & d'esprit.

Les Cartouches dont je vous rendray un compte plus exact, font toutes différentes dans leur structure & leurs ornemens. Il y en a quatre où sont contenus les quatre Ages, qui suivent le démeſſement du Cahos.

La premiere, étale *l'Age d'Or*, dans ſa pleine liberté, avec ſes graces, & ſes douceurs. Ces mots ſont au deſſus, *Tout par amour*, & ces Vers dans le Rouleau d'en bas.

*Lors qu'Amour charme un Eſprit qui
l'adore,*

58 MERCURE

*Ah qu'il est doux de pousser des
sôûpirs!*

*On diroit que pour luy l'Age d'or
vient d'éclorre,*

*Ce ne sont que beaux jours, ce ne
sont que plaisirs.*

*Jeunes Beutez, qui commencez
d'apprendre*

*Qu'il est trop doux d'aimer pour s'en
pouvoir défendre,*

Aimez, aimez un feu si doux,

*Et vous aurez touûjours l'Age d'or
avec vous.*

La seconde Cartouche re-
présente l'Age d'Argent, avec
la contrainte & la retenuë
qui l'accompagnent. Ces
mots sont au dessus, *Tout par
fleurètes*, & ces Vers dans le

Rouleau qui est au dessous.

*Jeunes Beutez, qui passez vos
beaux jours
A vous faire conter l'ardeur de mille
amours,*

*Que vous perdez de momens
agreables!*

*Laissez-vous toucher comme nous.
Si vous n'aimez, quand vous estes
aimables,*

*Dieux, en quel temps aimerez-
vous?*

*Cessez, cessez d'estre Coquetes,
Un doux moment d'amour vaut dix
ans de fleuretes.*

On voit dans la troisiéme
Cartouche l'Age d'Airain,
avec l'Intérest qui y regne.
Ces mots sont au dessus,

60 MERCURE

*Tout par présens, & ces Vers
dans son Rouleau.*

*Belles, que l'intérêt ne vous domine
pas;*

*Il est honteux de vendre ses appas,
La tendre passion doit estre géné-
reuse,*

*Pour se rendre l'ogtemps heureuse.
Suivez d'oc purement les amourcuses
Loix,*

*Vostre gloire est la nostre;
Ayez plus d'égard mille fois
Au présent du cœur, qu'à tout
autre.*

On remarque dans la qua-
trième, l'Age de Fer, avec sa
barbarie & ses violences. Ces
mots sont au dessus, *Tout*

GALANT. 61

par force , & ces Vers au dessous.

*L'insolence a passé dans le degré
suprême,*

*D'indignes libertez de l'amour sont
l'effet,*

Et sans presque dire qu'on aime,

Nous n'osons dire ce qu'on fait.

*Belles, n'attendez pas qu'on en vienne
à la force;*

*Avecque les froideurs faites plutôt
divorce.*

*Cédez de bonne grace une place en
vos cœurs,*

*Vous en aurez cent fois plus de
douceurs.*

Il y a un cinquième Rou-
leau au bas de la Croisée, qui
contient ces autres Vers.

62 MERCURE

*Profitez du temps qui vous presse,
Le bel Age fuit sans retour,
Et qui passe un jour sans tendresse,
Peut dire avec regret, qu'il a perdu
ce jour.*

*Aimer en ses beaux ans, c'est pru-
dence & sagesse;
Mais quand trop tard on vient à
s'échauffer,
Au lieu de l'Age d'or qu'on trouve
en sa jeunesse,
On ne trouve pour lors que le Siecle
de fer.*

Dans cinq autres Cartou-
ches, on voit parmy de beaux
Païssages l'Amour représenté
de la maniere dont les Poëtes
le figurent. Il est dans la pre-
miere, comme un Enfant;

GALANT. 63

dans la seconde, comme un
Chasseur, ou comme un
Guerrier; dans la troisième;
nud avec un Flambeau à la
main; dans la quatrième, sur
un Autel comme un Dieu;
& dans la dernière, au mi-
lieu de l'air, avec son Ban-
deau & ses aîles. Voicy les
Vers qui accompagnent ces
cinq Portraits.

*Cédez, jeunes Beaux, à ce Dieu
trionphant,*

Et le suivez sans défiance;

On ne le représente Enfant,

Que pour en montrer l'innocence.

25

Rendez-vous à ses doux attraits,

64 MERCVRE

*Sans crainte de la médisances
Il ne s'arme d'Arc & de Traits,
Que pour prendre vostre défense.*

SS

*Son procédé charmant & beau
N'a rien qui choque, ny qui blesse;
Il est nu, tenant un Flambeau,
Pour marquer qu'il est sans finesse.*

SS

*Je le vois déjà dans vos yeux,
Laissez-le entrer, prenez courage;
On ne le met au rang des Dieux,
Que pour enseigner qu'il est sage.*

SS

*Ne faites point de luy de mauvais
jugement
Sur son bandeau, ny sur ses aîles;
Il n'est point léger pour les Belles,
Il les meîne au Port sûrment.
Sans craindre d'oc le changement,
Ou de tomber en quelque précipice,*

GALANT. 65

*Abandonnez-vous librement
Au doux espoir qu'il vous sera pro-
pice.*

*Ses ailes montrent seulement
Qu'il est prompt à rendre services;
Et son bandeau, qu'il sert avec
glements.*

Dans quatre autres Car-
touches, on voit des especes
de Devises. L'une repré-
sente des Salamandres au
milieu des flâmes, avec ces
mots au dessus, *C'est nostre
Elément.* Ces Vers sont dans
le Rouleau.

*Les doux plaisirs n'ont point de source
plus féconde
Que l'ardeur des tendres amours;
Juillet 1681. I. P. E*

66 MERCURE

*Il en naist des transports les plus
charmans du monde,
Heureux qui peut brûler toujours!*

Il y a dans l'autre, des Aiguilles frotées d'Ayman, qui s'arrestent dès qu'elles sont tournées du costé du Nort. Ces mots sont au dessus, C'est nostre repos, avec ces Vers au dessous.

*Dans l'Objet que l'on aime, on trouve
tout aimable.*

*On le regarde, il plaist, on en est
enchanté;*

Ce doux état tient le cœur arresté.

Que ce repos est agreable!

*Comme Dieu l'on est immuable,
Vive cette felicité.*

On apperçoit dans la troisième, des Héliotropes qui se courbent du costé du Soleil suivant leur nature, avec ces mots, *C'est nostre panchant.* Ces Vers sont dans le Rouleau.

*Il n'est point sans tendresse
D'aimables, ny de doux momens;
Tous les autres plaisirs sont sans
délicatesse,
A peine frappent-ils les sens.
Mais si-tost que l'on aime,
Le moindre des plaisirs est un plaisir
extrême,
Tout l'amoureux panchant.
Est heureux & touchant.*

La quatrième est remplie

E ij

68 MERCURE

de Papillons qui se vont brû-
ler à la chandelle. Ces mots
sont au haut, C'est nostre plai-
sir, & ces Vers au bas.

*Si l'ame en secret est ravie
De sentir l'engageante envie.
Qu'excite l'amoureux desir,
Ah que la suivre est bien un plus
charmant plaisir!*

*Eprouvez-le, chere Sylvie,
Vous aimerez l'amour cent fois plus
la vie.*

Quatre diférens Postes de
gloire occupez par l'Amour,
remplissent quatre autre Car-
touches. L'un est un Tro-
phée; le secønd, un Trône;
le troisième, le Char du So-

GALANT. 69

leil; & le dernier, est le Ciel.
Voicy les Vers qui accom-
pagnent l'Amour, considéré
comme Vainqueur sur le
Trophée.

*On ne voit rien dans l'Univers
Qui ne soit vaincu par ses armes;
Il met Hommes & Dieux aux fers.
Qui peut résister à ses charmes?*

Voicy ceux qui sont faits
pour luy, considéré comme
Roy sur le Throne.

*Il est l'unique Roy des Cœurs,
Ils font sa gloire & son partage,
Il les comble de ses faveurs.
Qui ne luy redroit pas hommage?*

Ceux-cy le regardent com-

70 **MERCURE**
me Illuminateur, sur le Char
du Soleil.

*Il est le Soleil des Esprits,
Il les échauffe & les éclaire;
Son Charme en relève le prix.
A qui pourroit-il ne pas plaire?*

Et ceux - cy, comme un
Dieu dans le Ciel.

*N'est-il pas le Dieu des Plaisirs?
Et s'il a tout le soin possible
De satisfaire les desirs,
N'a-t-on pas tort d'estre insen-
sible?*

On le trouve enfin dans
cinq autres Cartouches, a-
doré de tout ce qu'il y a
de Peuples, de Princes, de

Princesses, & de Divinitez
dans le Monde, avec ces
Vers dans les Rouleaux, qui
s'adressent aux Belles com-
me les autres.

*S'il n'est Mortelle, ny Mortel,
Dont il n'ait mis le cœur en flâme,
Pensez-vous qu'il soit naturel
D'empescher qu'il entre en vostre
ame?*

SS

*Si des Cœurs qui n'ont rien de bas,
Ont fait gloire de leur tendresse,
Connoissez que l'on ne doit pas
Le prendre pour une faiblesse.*

SS

*Si des Ames pleines d'honneur
Passent au dela de l'estime,
Et s'échauffent de son ardeur,*

72 MERCURE

Croyez-vous qu'aimer soit un crime ?

SS

*Si vous le voulez contenter,
Imitez des Ames si belles;
Vous n'avez rien à redouter,
Ayant tous les Dieux pour modèles.*

SS

*Vaine Raison, petite Liberté,
N'aspirez point à la victoire;
Vous aurez cent fois plus de plaisir
Et de gloire
À vous soumettre à la Divinité
Dont la Terre & le Ciel suivent la
volonté.*

SS

*L'Amour, quand il luy plaist, peut
forcer à se rendre
Le Cœur qui se croit le moins
tendre;
Il n'en est point qui ne soient faits
pour luy.*

Renoncez

*Renoncez donc au soin de vous
défendre.*

*Puis qu'il faut leur céder, pourquoi
vouloir attendre,*

*Et remettre à demain, ce qu'on peut
aujourd'huy?*

Tant de jolis Madrigaux
employez par tout dans cette
Description, n'empesche-
ront point sans-doute que
vous n'en voyiez encor un
avec plaisir. Je vous l'envoye
mis en Air par M^r Deleval.
La beauté de cet Air, quoy
que fait inpromptu, vous
doit convaincre de celle des
Pieces auxquelles il donne la
derniere main. Les Paroles
Juillet 1681. I. P. G

74 MERCVRE

sont de M^r Mallement de
Messange.

AIR NOUVEAU.

Tircis attendant sa Bergere,
Disoit sur la Fougere
Aupres de ses Moutons paissans,
Viens donc sur la verdure;
Ah que le temps me dure!
Ah que les maux que j'endure sont
grands!
Ah qu'ils sont grands les tourmens
que je sens!

J'ay à vous apprendre le
Mariage qui s'est fait en Péri-
gord le septième de ce mois,
de Messire Antoine Jou-
mard, Chevalier, Marquis
de Chabans S. Preüil, Ma-
réchal des Camps & Armées

felle

l'une

chal

ivoit

s de

aine

tele

de

nnes

bien

quis

ni est

Cette

des

Ca-

Duc

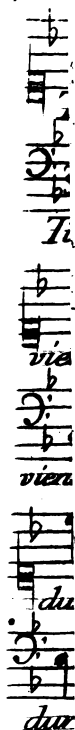
endu

71
for
M.

Al

Al

N
g
d
n
d
ré



du Roy, avec Mademoiselle
Sufanne de Loffe, Fille d'une
Sœur de M^r le Maréchal
Duc de Navailles, qui avoit
épousé M^r le Marquis de
Loffe, & Cousine-germaine
de Madame la Présidente le
Cogneux. La Maison de
Loffe est une des anciennes
de cette Province, aussibien
que celle de M^r le Marquis
de Chabans S. Preüil qui est
l'aîné de la sienne. Cette
derniere tire son origine des
Comtes de Poitiers. Un Ca-
det de S. Guillaume, Duc
d'Aquitaine, ayant vendu

G ij.

tous les Biens pour aller avec S. Loüis à la Conqueste de la Terre - Sainte, se maria au retour de ce Voyage à une Heritiere de Perigord, & c'est de là qu'est venuë la Maison de Chabans. Celuy dont je parle est un Gentilhomme bien fait, qui a beaucoup d'esprit & de mérite, & qui s'est signalé en divers Emplois pendant quinze Campagnes dans les Armées d'Allemagne, Flandres, Italie & Catalogne. Il fut fait Prisonnier de guerre dans le Royaume de Na-

ples, avec Henry de Lorraine Duc de Guise, & y demeura vingt-deux mois avec M^r de Fourbin, Commandant de la Première Compagnie des Mousquetaires. Les Mémoires de Guise en font foy. Il s'est trouvé en plusieurs Batailles rangées, & estoit à la Prise de Philisbourg où Monsieur le Prince acquit tant de gloire. Cet illustre General luy avoit donné à commander cinq cens Hommes des Enfans perdus, & il fit si bien son devoir, qu'il n'en ramena

78 MERCVRE

que douze. Il fut blessé en cette rencontre. Sa Majesté le fit Maréchal de Camp au mois de Decembre 1652. & il a servy en cette qualité dans les derniers Mouvements de Guyenne, sous M^r le Comte d'Harcourt, & sous M^r le Duc de Candalle. Il est Neveu du Brave SaintPreüil, qui a esté Gouverneur d'Arras.

On m'a conté depuis peu les circonstances d'un autre Mariage dont je croy devoir vous faire part. Un Cavalier fort bien fait, & de tres-bonne Maison, apres avoir

employé sept ou huit ans à visiter toutes les Cours de l'Europe , arriva un soir à une Ville éloignée du Lieu de sa naissance environ de trente lieuës. Une Fille des plus qualifiées du Pais, s'estoit mariée ce mesme jour. Il y avoit grande Assemblée chez son Pere , qui estant des mieux alliez de la Province, avoit prié de la Nôce quantité de Personnes considérables de l'un & de l'autre Sexe. Le Bal devoit suivre le Soupé ; & comme en ces sortes d'occasions il est na-

80 MERCURE

turel d'estre curieux, le Cavalier à qui on conta la chose, résolut de prendre un masque, & d'aller estre témoin de la joye des Mariez. L'heure estant venuë, il se déguisa, & se mesla parmy quelques autres qu'il vit entrer aussi déguisez. La Compagnie luy parut fort belle. Il la trouva composée de plusieurs Dames qui avoient toutes beaucoup de brillant. Il examina la Mariée, qui ayant de grands agrémens par elle-mesme, en recevoit de nouveaux de l'ajustement

où elle estoit ; mais rien ne le surprit tant qu'une jeune Brune d'un teint admirable. Si-tost qu'il l'eut apperceuë, il n'eut plus d'yeux que pour elle. Il la regarda longtems avec un plaisir inexprimable ; & quand on la fit dancier , il fut si charmé de la beauté de sa taille qu'il vit alors toute entiere , que dans la prévention où il se trouva pour elle, quand elle n'eust eu aucune adresse à la Dance , ill uy eust donné tout l'avantage du Bal. Comme on écoute volontiers les Masques, il

82 MERCVRE

s'approcha de cette aimable Personne, & l'engagea dans une conversation agreable qu'elle soutint avec une finesse d'esprit qui acheva de le perdre. Le Bal estant tout prest de finir, il la quitta pour s'informer de son nom. On luy apprit qu'elle estoit Fille d'un Gentilhomme qui demouroit à trois lieuës de là, que l'occasion de cette Nôce l'avoit fait venir chez une Parente qui la devoit garder quelques jours, & qu'en suite elle retourneroit chez son Pere. Le Cavalier se

sentit frappé de la plus vive douleur quand on luy nomma le Gentilhomme. C'estoit l'Ennemy mortel de sa Maison, & un de ces intraitables Ennemis, à qui on parle inutilement de paix. Il possédoit une Terre dans le voisinage du Cavalier, & c'estoit la source des longs démêlez qui avoient broüillé les deux Familles. La haine, devenuë heréditaire dans l'une & dans l'autre depuis plus de soixante ans, avoit causé de fort grands malheurs, & jamais division

84 MERCURE

ne s'estoit entretenuë avec tant d'aigreur. Ces raisons ne pûrent rien sur l'amour du Cavalier. La Belle, quoy que Fille de son Ennemy, luy parut touûjours la plus aimable Personne qu'il eust jamais veuë, & tous les efforts qu'il fit pour l'arracher de son cœur, ne servirent qu'à l'y mettre plus avant. Elle eut toutes ses penseés pendant la nuit, & il ne put se résoudre à quitter la Ville tant qu'elle auroit à y demeurer. Le lendemain il l'attendit dans l'Eglise où il ap-

prit qu'elle alloit tous les matins, & en luy trouvant la mesme beauté, il eut le plaisir d'admirer sa modestie qui tenoit ses yeux aussi arrestez que son esprit sembloit recueilly. Il la regarda sans qu'elle y prist garde, & continua de cette sorte à nourrir sa passion, jusqu'à ce qu'il sceut qu'elle estoit partie. Il se rendit aussitost chez luy, pour donner ordre à son Bien que la mort d'un Frere arrivée depuis un an, avoit beaucoup augmenté. C'estoit son Aîné qui le laissoit

unique Heritier de la Maison. Les soins qu'il fut obligé de prendre pour le reglement de ses affaires, n'empescherent point qu'il ne songeast sans cesse à la Belle. Rien ne le touchoit plus fortement. Il conta son aventure à un Amy tres-attaché à ses intérests , & luy ayant peint la grandeur de son amour, il le pria d'aller faire au Gentilhomme la proposition de son Mariage, qui assoupïroit tous leurs diférens. Cet Amy, ravy de contribuer à un accommodement

si fouhaité, se fit un plaisir de cet employ, & se flata d'autant plus de reüssir, que le Cavalier restant seul de sa Famille, l'union qu'il recherchoit, étouffoit entiere-ment la cruelle haine qui les divisoit depuis si longtems. Il alla trouver le Gentilhomme de qui il estoit connu, passa chez luy comme revenant d'un plus long voyage, & apres plusieurs loüanges données à la Belle qu'il trouva toute charmante, il demanda si on luy vouloit permettre de luy chercher un

Mary. L'offre n'ayant point déplû, il fit le portrait d'un Cavalier, riche, de bonne naissance, spirituel, parfaitement honneste Homme, & qui se contenteroit de ce qu'on voudroit donner. Une proposition si avantageuse fut reçeuë de la maniere du monde la plus agreable. On le pria de travailler sérieusement à cette affaire ; mais quand il vint à nommer l'Amant, il trouva le Pere incapable de raison. Il eut beau luy dire que le Cavalier estoit tant party des ses plus jeunes

années, pour de longs voyages qui l'avoient toujours tenu hors de France, il n'avoit aucune part aux vieilles querelles qui luy faisoient prendre de l'aversion pour luy; qu'il ne s'offriroit jamais une occasion si favorable de les terminer glorieusement; que les belles qualitez de celuy qu'il proposoit rendoient le party doublement considérable, & qu'il seroit condamné de tout le monde de vouloir rendre éternelle une inimitié qui n'avoit déjà produit que trop de mé-

Juillet 1681. L. P. H

chans effets. Ces raisons, quoy que tres-fortes, ne pûrent rien sur le Gentilhomme. Il demeura inflexible, & l'Amy partit sans avoir rien obtenu. Ce mauvais succès ne rebuta point le Cavalier. Il songea toujours à se rendre heureux, & sa passion s'augmentant par les obstacles, luy fit employer l'adresse pour les surmonter. Le dessein qu'il prit fut un peu bizarre. Il avoit connu à Rome un Abbé de qualité avec qui on luy trouvoit beaucoup de rapport de traits. Il résolut

d'aller sous son nom chez le Pere de la Belle, & pour le mieux éblouir, il instruisit deux de ses Amis de ce qu'ils auroient à faire pour luy estre utiles dans le personnage qu'il vouloit jouer. La force de son amour ne souffrit point de retardement. Il partit en mesme temps vestu en Abbé, & ne mena avec luy qu'un Valet de Chambre. Estant arrivé au lieu où le Gentilhomme avoit sa Terre, il alla descendre à une méchante Hôtellerie, dénuée de tout, & fort mal-

H ij

propre à recevoir des Gens comme luy. Il feignit d'estre malade, & sous le prétexte de quelques besoins, apres qu'on luy eut nommé le Gentilhomme, il luy envoya faire compliment. Le nom qu'il prenoit estant fort connu par les grandes Charges que ceux de cette Maison avoient toujors eues en Cour, le Gentilhomme ne manqua point à le venir tirer de l'Hôtellerie, pour le conduire chez luy, où il luy donna un Appartement fort agreable. Le faux Abbé

qui vouloit n'estre malade
qu'autant qu'il falloit pour
ne pas quitter si-tost un Lieu
tout charmant pour luy,
affecta une langueur qui en
l'empéchant de poursuivre
son voyage, ne l'obligeoit
pas à garder le Lit. Ainsi il
en estoit quitte pour quel-
ques fausses foibleſſes, qu'il
feignoit d'avoir de temps en
temps, & on en uſoit de si
bonne grace, qu'il ceda ſans
peine aux prieres qu'on luy
fit de demeurer chez le Gen-
tilhomme, jusqu'à un entier
rétablissement de ſa ſanté.

94 MERCVRE

On l'y regardoit comme Fils d'un Homme tres-consideré du Roy, & ses manieres honnestes engageoient d'ailleurs si fort, qu'en tres-peu de jours il se fit aimer de tout le monde. D'un autre costé son Valet de Chambre qu'il avoit instruit, jouïoit admirablement son rôle. Il peignoit son Maistre le plus accompli des Hommes, & n'en disoit rien d'avantageux que le faux Abbé ne confirmast en faisant paroistre un fort grand merite. Vous jugez bien que son soin le plus

pressant fut d'entretenir la Belle. Il n'en perdit point l'occasion, & comme il avoit beaucoup d'esprit, & des complaisances dont rien n'aprochoit, il eut bien-tost gagné son estime. Cependant les deux Amis qui avoient promis de le servir, vinrent chez le Gentilhomme, & témoignant une fort grande surprise d'y trouver le faux Abbé, ils firent entr'eux la Scene dont ils estoient demeurez d'accord. Ils luy demanderent des nouvelles de son voyage de Rome,

le mirent sur les avantages de la Maison dont il se disoit, luy parlerent du revenu de son Abbaye, & il répondit si juste à tout sans s'embarasser un seul moment, qu'on eust crû que le hazard avoit fait la chose, & qu'il estoit veritablement l'Abbé dont il empruntoit le nom. Ses Amis partirent, & deux jours apres s'estant trouvé dans un teste à teste, il dit à la Belle, que quoy qu'il fust mal-séant à un Abbé de faire une déclaration d'amour, ses desseins estoient

estoyent si légitimes, qu'il ne demandoit que son agrément pour luy faire voir jusqu'où alloit le pouvoir qu'elle avoit acquis sur luy; qu'il estoit prest à quitter ses Benéfices, & que peut-estre elle trouveroit en l'épousant assez d'avantages pour se croire heureuse, si elle comptoit à quelque chose le plaisir d'estre aimée parfaitement. La surprise où ce discours mit la Belle, luy causa un si grand trouble, qu'elle ne sceut que répondre. Sa rougeur

Juillet 1681. 1. P. I

98 MERCVRE

parla pour elle, & le faux Abbé qui crût l'entendre, en tira un bon augure. Comme elle doutoit qu'il luy parlât tout de bon, il eut besoin plusieurs fois de luy répéter la mesme chose avant qu'il pût l'obliger à dire, qu'elle suivroit le choix de son Pere, qui estoit le maistre de ses volonteze. Charmé d'un aveu si favorable, il alla trouver le Gentilhomme, & luy expliquant le dessein où il estoit, il luy fit connoistre qu'il n'avoit jamais eu d'inclination pour

le party de l'Eglise, qu'il ne l'avoit embrassé que par complaisance, n'ayant osé refuser deux Benéfices qu'on luy avoit fait donner dès son plus bas âge; que pouvant disposer de l'un, qui estoit de quatre mille livres de revenu, il alloit le résigner à un de ses Fils; que quoy que le Roy nommast à l'autre, il ne desespéroit pas d'obtenir son agrément pour ce mesme Fils, si l'on pouvoit se résoudre à tenir son Mariage secret jusqu'à la mort de son Pere; qu'il

I ij

estoit si vieux, qu'il ne pou-
voit vivre encor longtemps;
& qu'une année ou deux de
côtrainte luy épargneroient
ce qu'il devoit craindre de
sa colere, s'il se déclaroit
imprudemment. Tout cela
fut dit avec tant de marques
d'amour pour la Belle, que
le Gentilhomme se laissa
toucher. Il fut ébloüï de
la qualité du Gendre qu'il
devoit avoir, & pressé par
cet Amant dont le mérite
estoit fort persuasif, il con-
clut le Mariage, apres que
le Cavalier eut fait tout ce

qu'il falut pour la résignation du Benéfice. Le Gentilhomme le crût tellement de bonne-foy, qu'il ne voulut point attendre à le rendre heureux, qu'on eust reçu réponse de Rome. On observa les formalitez essentielles, mais avec tant de secret, qu'il n'y eut que deux Domestiques d'un zele éprouvé, à qui on donna connoissance de l'Affaire. La Belle qui ayant le goust tres-délicat, avoit infiniment de l'estime pour celuy qu'on luy faisoit épouser, se trouva

la plus contente du monde par ce Mariage. Le Cavalier l'adoroit, & l'honnesteté qu'il faisoit paroistre à tous ceux de sa Famille, luy en gagna si bien tous les cœurs, que le Gentilhomme ne pût s'empescher de dire souvent, que s'il l'avoit bien connu, il l'auroit choisy par le seul mérite de sa Personne, quād il n'auroit eu d'ailleurs aucune distinction qui eust demandé la préférence. Le Cavalier vivoit avec luy d'un air si respectueux & si soumis, qu'à force de défe-

rences il eut tout pouvoir sur son esprit. Les Lettres de Rome qui arriverent quelque temps apres, sembloient devoir apporter quelque embarras ; mais le Cavalier ménagea la chose avec tant d'adresse, que par les mesmes raisons qui faisoient cacher son Mariage, il fit reculer la Prise de possession. Je pourrois icy embellir l'Histoire, en vous disant que pendant l'absence du Cavalier qui auroit rendu quelques visites dans le voisinage, un des Parens de

I iij

L'Abbé, ou l'Abbé luy-mesme, à son retour d'Italie, eust esté mené chez le Gentilhomme, qui se connoissant dupé, auroit pû craindre de s'estre donné un Gendre indigne de luy; mais cela n'arriva point, & le Fait dont il s'agit a dans ses vrayes circonstances assez de choses extraordinaires pour n'avoir aucun besoin qu'on luy en preste de fausses. Le Cavalier qui ne cherchoit qu'à se découvrir, redoubla ses soins pour gagner entierement l'amitié du Gentilhomme.

Dés qu'il se connut assez bien dans son esprit pour se hasarder à luy dire son secret, il luy parla d'une Grace qu'il le prioit de luy accorder, comme une chose qui pouvoit le rendre beaucoup plus heureux. Le Gentilhomme luy ayant promis tout ce qu'il voulut, il adjoûta qu'il avoit appris l'inimitié qui regnoit depuis longtems entre sa Famille & celle d'un Cavalier qu'il avoit connu à Rome, & avec lequel une assez longue habitude luy avoit fait

106 MERCVRE

faire la plus tendre liaison, qu'estant revenu avec luy en France, il estoit témoin que ses premiers soins en arrivant, avoient esté de chercher à faire finir leur division; que pour cela il avoit voulu épouser sa Fille; que le refus de le recevoir dans son Alliance ne l'ayant point rebuté, il l'avoit prié de venir chez luy sous quelque prétexte; que ce voyage fait à sa priere, avoit esté cause du bonheur qu'il possédoit, & que le devant en quelque façon à son Amy,

il s'accuseroit d'ingratitude, s'il s'employoit lâchement à obtenir pour luy une chose dont il estoit sûr qu'il le croiroit digne quand il luy seroit connu. Comme en ces occasions on peut se louer sans honte, quoy qu'il parlast de luy-mesme, il fit un Portrait du Cavalier qui en donnoit bonne opinion. Le Gentilhomme luy répondit un peu froidement que c'estoit assez qu'il eust promis; que l'estimant autant qu'il faisoit, il se résolvait à faire pour luy ce qu'il

n'auroit fait pour aucun autre, mais qu'il le prioit de luy donner quelques jours pour se préparer à l'accord qu'on souhaitoit. Le Cavalier ne le pressa point, & se contenta de mériter par mille devoirs la complaisance qu'il luy laissoit espérer. Enfin l'occasion s'estant présentée de proposer de nouveau l'accommodement, & le Gentilhomme luy ayant marqué qu'il avoit vaincu sa répugnance, le Cavalier se jetta à ses genoux, & luy découvrit la tromperie. Ja-

mais surprise ne fut égale à la sienne. Il regardoit à ses pieds un Gendre qu'il estimoit. Son bien, sa naissance, & ses belles qualitez, tout parloit pour luy ; mais le dépit de se voir la Dupe de sa bonne-foy, luy donnoit un air chagrin, qu'il accompagna d'un long silence. Le Cavalier prit ce temps pour prévenir les reproches qu'il pouvoit luy faire à l'égard du Benéficé. Il luy dit qu'avant que la mort de son Aîné luy eust laissé le Bien qu'il avoit,

NO MERCURE

l'Abbé sous le nom duquel il estoit entré chez luy, l'avoit assuré vingt fois qu'il luy en feroit la démission, s'il vouloit quitter l'Epée, & qu'estant Amis au point qu'ils l'estoient, il ne doutoit point qu'il ne luy tint parole avec joye en faveur de son Beaufrere. L'Abbé dont il luy parloit, estant alors à Venise, devoit revenir en France quelques mois apres. Le Gentilhomme fit dans ce moment les réflexions qui estoient à faire. Le Cavalier méritoit

GALANT. III

beaucoup. L'Affaire estoit terminée. C'estoit l'Epoux de sa Fille, & il trouvoit dans son Alliance tous les avantages qu'il auroit pû souhaiter. Il se rendit à tant de raisons, & luy témoignant tout de nouveau beaucoup de joye de son Mariage, il le déclara dès le lendemain par un superbe Régál donné à tous ses Amis. Vous jugez bien que le Cavalier ne manqua pas de demander à la Belle si elle se souvenoit d'un Masque qui l'avoit entretenüe fort longtemps

II2 MERCURE

dans un Bal de Nôces.
Cette Avanture fit fort raisonner sur le pouvoir de l'Amour, qui, quand il luy plaist, sçait réunir les cœurs les plus divisez, & qui vient à bout de ses entreprises par des moyens qu'il peut seul imaginer.

J'oubliai à vous dire le dernier mois, que M^r d'Ormoy, tres-digne Fils de Monsieur Colbert, s'estoit rendu à l'Assemblée de l'Académie des Sciences qui se tient deux fois toutes les semaines, dans une des Salles de

la Bibliothèque du Roy,
 Ruë Vivien, ſçavoir, tous les
 Mercredis, pour y parler de
 Phyſique ; & les Samedis,
 pour y traiter de Mathéma-
 tique , d'Aſtronomie , &c.
 M^r les Mathématiciens l'en-
 tretinrent d'abord ſur les
 avantages des principales
 découvertes qui ont eſté fai-
 tes depuis qu'on a éſtably
 cette illuſtre Compagnie, &
 particulierement ſur la mé-
 thode de connoiſtre la Lon-
 gitude qu'on a pratiquée en
 pluſieurs endroits du Royau-
 me , à Cayenne en Ameri-

Juillet 1681. I. P. K

II4 MERCURE

que , & en Dannemark par ordre de Sa Majesté ; & en plusieurs autres endroits du monde, suivant la curiosité des Astronomes. M^{rs} Picard, Richer, & de la Hire, qui sont de ce Corps, ont travaillé à ces observations, & continuënt encor chaque année à y travailler. Pendant les voyages qui ont esté faits pour ce sujet, M^r Cassini est toujours demeuré à l'Observatoire de Paris, pour faire aussi des observations en mesme temps que ceux qui estoient en campagne. Elles

font toutes si justes, qu'on peut s'assurer dans la Longitude à quelque distance que ce soit de cent toises; ce qui n'est rien sur la grandeur du Globe de la Terre. Il entretenit à son tour M^r d'Ormoy sur la dernière Comete dont il a fait imprimer une Dissertation fort sçavante, & remplie de toutes les observations que l'on a pû faire à l'Observatoire. Ce Traité a esté tres-favorablement reçu de Sa Majesté & de toute la Cour. On ne voulut point parler dás cette Séance

sur les Sujets que l'on s'estoit proposez, qui estoient des plus profondes Méditations de Geométrie, dont M^{rs} Blondel & de la Hire entretiennent ordinairement la Compagnie; & comme il restoit fort peu de temps, M^r Perrault, Dodard, & du Verney, firent voir au mesme M^r d'Ormoy de nouvelles découvertes d'Anatomie, principalement sur l'Oüye, où le dernier a fort travaillé. En suite, M^r Mariotte luy expliqua quelques particularitez d'un Traité

GALANT. II7

des Couleurs qu'il fait imprimer, & qui est un des plus beaux Ouvrages qui ait paru depuis plusieurs Siecles. Il y rend raison d'une infinité d'apparences dans les Couleurs dont jusqu'à présent on n'avoit point sçeu les causes. Apres cela, M^r du Clos, Medecin & Chimiste, l'entretint de plusieurs admirables expériences de Chimie, où M^r Bourdelin & Borelli ont tres-bonne part. M^r d'Ormoy prit d'autant plus de plaisir à entendre ces Messieurs, que quoy qu'il

118 MERCURE

soit encor dans un âge fort peu avancé, il a des lumieres surprenantes, & sçait à fond tout ce qui regarde sa Charge de Surintendant, & d'Ordonnateur General des Bâtimens du Roy, laquelle demande qu'on soit consommé dans beaucoup de Connoissances. Voila, Madame, ce qui se passa dans cette docte & celebre Académie le jour que M^r d'Ormoy l'honora de sa présence. Vous sçavez, je croy, qu'elle doit son établissement & ses progrès à Monsieur Colbert,

à qui l'Etat, les Sciences, & les beaux Arts, sont si redevables. Ceux qui la composent sont,

Modérateur.

M^r Carcavi.

Mathématiciens, &

Astronomes.

M^r Huguens.

M^r Blondel.

M^r Cassini.

M^r Picart.

M^r de la Hire.

M^r Roëmer.

Physicomathématicien.

M^r Mariotte.

120 MERCURE

Medecins Chimistes &

Physiciens.

M^r du Clos.

M^r Perrault.

M^r Dodart.

M^r Borelly.

M^r du Verney.

M^r Bourdelin.

Secretaires.

M^r Galloys.

M^r du Hamel.

Vous vous plaindriez sans-
doute, si je vous nommois
tant de Sçavans, sans vous
parler d'eux en particulier.

M^r Carcavi est Intendant
de la Biblioteque du Roy,
&

& ſçait beaucoup de choſes à fond. Il a eſté dépoſitaire de ce que les plus Doctes de l'Europe ont eu de plus rare, ayant ſouvent eſté leur Arbitre. Ainſi ſon nom ſera immortel dans les Lettres de M^{rs} Deſcartes, Paſcal, Fermat, & autres Sçavans de noſtre ſiecle.

M^r Huguens a découvert l'*Anneau de Saturne*, & un de ſes *Satellites*. Nous avons un Livre de luy *De Horologio Oscillatorio*, ou *la Pendule*, qui eſt un des plus beaux Ouvrages, & des plus ſçavans.

Juillet 1681. I. P. L

122 MERCURE

qui se trouvent parmy les Geometres.

M^r Blondel est Maréchal des Camps & Armées du Roy, & a eu l'honneur d'enseigner les Mathématiques à Monseigneur le Dauphin. Il a donné au Public un Cours d'Architecture, avec les Résolutions des quatre principaux Problèmes de cette Science, & plusieurs autres Livres.

M^r Cassini estant à Bologne, passoit déjà pour le premier Astronome de son siècle. Il y a fait im-

primer plusieurs Traitez, & entre autres un des Satellites de Jupiter, & leurs Ephémérides ; la Découverte des deux Satellites de Saturne, outre celuy de M^r Huguens. Il a depuis donné au Public un Planisphere, & un Livre sur la dernière Comete de 1680. & 1681. Les Tables qu'il a dressées du mouvement des Satellites de Jupiter, qui sont les Lunes de cette Planete, se trouvent si justes, que par le moyen de leurs Eclipses qui arrivent tres-souvent, on

L ij

124 MERCURE

peut trouver la Longitude sur la Mer en voyageant, pourveu que l'on sçache l'heure où l'on observe l'Eclipse.

M^r Picard s'occupe ordinairement aux Observations Astronomiques, & a fait imprimer son Voyage à Vranesbourg en Dannemarck. Il y a mis toutes les Observations celestes qu'il a faites au mesme endroit que Ticobrahé. Il a encor donné au Public *la Mesure de la Terre.*

M^r de la Hire peut estre

appellé Geometre par excellence. Il a donné deux Traitez des Coniques, dans lesquels sur ses nouveaux principes, il a montré & rendu facile cette Partie de la Geometrie qui estoit la plus difficile, ainsi qu'elle est la plus noble, & en 1679. il a enrichy cette Science par son Livre intitulé, *Nouveaux Elémens des Sections Coniques, les lieux Géométriques, la Construction, ou Effecttion des Equations.*

M^r Roëmer a fait construire deux admirables Ma-

L iij

126 MERCURE

chines à rouës. La premiere fait voir dans un moment le mouvement des Planetes, & leurs aspects pour les années, & les jours que l'on fouhaite. On decouvre par la seconde, l'an, le jour, & l'heure que toutes les Eclipses sont arrivées, & celles qui arriveront. Il a fait paroistre une tres-grande vivacité dans les choses qu'il a imaginées, & s'est beaucoup perfectionné dans l'Académie des Sciences, composée de tant de sçavans Hommes. Il est retourné

au Nort où il est né, le Roy de Dannemark ayant souhaité de le revoir.

M^r Mariotte a l'esprit aussi fécond que pénétrant. Il sçait si bien joindre la Physique aux Mathématiques, que rien ne luy échape. Il a fait imprimer trois Livres touchant *l'organe de la Vision*, un *Traité du Nivellement*, un autre *du choc des Corps*, un *Essay de Logique*, & trois autres petits Traitez ou *Essais de Physique; de la végétation des Plantes, de la nature de l'air, du chaud, & du froid.*

L iij

128 MERCVRE

Il a aussi composé un *Traité des Couleurs*, qu'on acheve d'imprimer.

M^r du Clôs a fait deux *Traitez*; l'un, *des Eaux minérales de France*; & l'autre, *des Sels*.

M^r Perrault est un Homme universel. Il a donné le *Vitruve François*, avec de tres-sçavantes Annotations, & une docte Explication des termes qui avoient arresté tous les Commentateurs de ce Prince de l'Architecture Romaine. Il a aussi fait imprimer trois *Traitez* intitu-

*lez Essais de Physique; du Bruit,
de la mécanique des Animaux,
& de la circulation du Sang.*

*M^r Dodard a fait le Projet
des Plantes.*

M^r Borelly fait de tres-bons Verres objectifs pour les Télescopes , ou grandes Lunetes d'approche. Celle qu'on voit à présent à l'Observatoire, est de son travail. Cette Lunete a soixante & dix-sept pieds de longueur.

Je vous ay déjà parlé de M^r duVerney & de M^r Bourdelin , en vous disant que l'un a fort travaillé aux nou-

130 MERCURE

velles Découvertes d'Anatomie, & que l'autre a bonne part aux expériences de Chimie qui ont esté faites.

M^r Galloys a l'esprit tres-vif, & tres-net. Il a dit de tres-belles choses en peu de mots, & intelligiblement, dans les Journaux des Sçavans qu'il a composez depuis le 4. Janvier 1666. jusques au 17. Decembre 1674.

M^r du Hamel fit imprimer l'an 1670. quatre Volumes qui enrichissent la Philosophie, & qui valent presque tout ce que l'Antiquité

a produit sur ce sujet. En voicy les noms. *De Corporum affectionibus*, en deux Volumes; *De Corpore animato*, & *De mente humana*. Il nous a donné cette année cinq Volumes qui ont pour titre, *Philosophia vetus & nova ad usum Scholæ accommodata*.

On a imprimé sous le nom de toute l'Académie, une partie de l'Histoire des Animaux. Elle contient leur anatomie, &c.

Vous voyez, Madame, qu'encor que je vous écrive depuis cinq années, j'ay

toûjours quelque chose de nouveau à vous mander, non pas à l'égard de ce qui arrive chaque jour, & qu'on appelle Nouvelles, mais à l'égard de ce qui estoit déjà étably en France depuis fort longtems. Cela doit faire admirer le pouvoir, les bontez, & la magnificence du Roy, aussi-bien que les soins de ses vigilans Ministres.

Voicy deux Réponses, l'une en Prose, & l'autre en Vers, sur l'explication qu'une Dame a demandée de la fin d'une Lettre qu'un de ses

Amis luy a écrite, où elle a trouvé ces mots. *Adieu, Madame, si je voulois vous dire la centième partie de ce que je pense, je n'aurois pas assez de papier* ————— *Ce trait vous dira le reste.*

22525252525252525252

A MADAME ***

QUand vous demandez, *Madame, ce que veut dire le trait dont vous témoignez estre inquiète, ce n'est point que vostre cœur empruntant le secours de vostre esprit, ne vous l'ait déjà*

134 MERCURE

appris , mais vostre modestie vous
 fait soupçonner ces deux inter-
 pretes , & vous craignez qu'ils
 ne soient d'intelligence à vous
 abuser. Je voudrois pouvoir dis-
 siper ce doute & vous confirmer
 dans les sentimens que l'amour
 vous doit donner , car je ne puis
 me taire sans crime, quand vous
 employez le Dieu Mercure pour
 me forcer à parler. Je ne m'ex-
 pliqueray cependant que par une
 Fable , que vostre cœur , si je ne
 trompe , ne manquera pas de s'ap-
 pliquer. Elle servira à vous faire
 voir qu'on doit aimer quand on
 est aimée.

Le jeune Dahnis avoit de l'amour pour Euristée, la Nymphe en avoit pour luy, & quoy que tous deux fort spirituels, ils ne sçavoient point les sentimens l'un de l'autre. Euristée estoit modeste, Daphnis timide, & aucun des deux ne se déclaroit. Daphnis se plaignant un jour de la cruelle contrainte où le respect l'obligeoit de vivre, l'Amour s'offrit à ses yeux dans son équipage accoutumé, & luy fit quelques reproches de ce que son secours estant nécessaire à tous ceux qui aiment, il ne songeoit point à l'implorer. Daphnis se montra

136 **MERCVRE**

tout prest à se ranger sous ses Loix, pourveu qu'il luy fournisse un moyen de faire connoistre à Euristée qu'il l'aimoit, sans luy rien dire de sa passion. Hé-bien, dit l'Amour, prens un Trait dans mon Carquois, & le fais porter à Euristée par les Vents. Il suffit que j'ay disposé son cœur à te trouver à son gré. Elle a de l'esprit, & comprendra mieux par ce Trait l'amour que tu as pour elle, que si tu luy en faisois la plus touchante déclaration. Pour reconnoissance de ce bienfait, sois luy fidelle. Daphnis

crut l'Amour. Il envoya aussitost ce Trait à son aimable Euristée, & employa ces paroles à la fin d'un Billet qu'il y joignit. Adieu, charmante Euristée. Si je voulois vous dire la centième partie de ce que je pense, je n'aurois pas assez de papier ——— Ce Trait vous dira le reste.

Si ce Trait, Madame, vous a fait entendre ce que représente cette Fable, ne dédaignez pas de faire voir que je ne suis pas trompé, & que vous sçavez que j'aspire au bonheur de vous prouver que je suis le plus fidelle, & le
Juillet 1681. L. P. M

138 **MERCURE**

plus passionné de vos Serviteurs,

A. D. B. D.

Il paroist que l'Autheur de cette Lettre a intérêt que la Dame demeure persuadée de son Explication. L'autre Réponse sur ce mesme Trait est d'un caractere fort différent. Vous la trouverez dans les Vers qui suivent.

A LA BELLE CLORIS.

Sur la demande que propose
Dame Provinciale, ou Dame de
Paris,

Elle me semble, adorable Cloris,
 Estre en peine de peu de chose.
 Du moins, je n'en vois pas le fin;
 Son Amy se trouvoit au bout de son
 Latin,

Il ne sçavoit plus que dire.
 Au lieu d'un & cetera,
 Il a mis ce trait pour rire,
 Et je pense que voila
 Ce que l'on peut sur cela
 Le plus justement écrire.

SS

Ce n'est pas que ce trait ne souffre un
 autre tour,
 Et qu'un Faiseur de Commentaire
 Qui chercheroit à plaire,
 N'en puisse faire un trait, ou d'esprit,
 ou d'amour;
 Un trait d'amour pour l'amoureux
 silence

M ij

140 MERCURE

*Qui le respect impose à qui sçait bien
aimer,*

*Quand on est prest d'expliquer ce
qu'on pense;*

*Un trait d'esprit, qui porte à su-
primer*

*Ce qu'un autre Ecrivain, de moindre
intelligence,*

Tout au long voudroit exprimer.

SS

Mais moy qui suis franc & sincere,

Je dis, & je crois que ce trait

N'enferme pas plus de mystere

Que l'& catera de Notaire,

*Et finit seulement un peu mieux le
Billet*

Que cette façon trop vulgaire.

ZZ

Si pourtant vous voulez luy faire

plus d'honneur,

*Je n'ay garde d'avoir un sentiment
contraire;*

GALANT. 141

*Je croiray qu'il contient une grande
douceur,*

*Et qu'il est plus galant que la fin
ordinaire,*

*Où l'on trouve toujours, Je suis de
tout mon cœur*

Vostre tres-humble Serviteur.

Le 25. du dernier mois,
sur l'avis qu'on eut que la
Reyne Mere de Dannemark
estoit partie de Zell pour ve-
nir à la Cour de Hanover,
l'ordre fut donné à la Milice
de prendre les Postes qui luy
avoient esté assignez sur le
passage de Sa Majesté, & en
mesme temps on fit dresser
une magnifique Tente dans

142 MERCVRE

une Prairie tres-spatieuse sur le grand Chemin à une lieuë de la Ville, où Monsieur le Duc de Hanover, Frere de cette Princesse, avoit dessein de la recevoir. Incontinent apres le Dîné, la Marche se fit de cette maniere.

Quatre Compagnies d'ordonnance, & cinq de Cavalerie, sortirent du Palais en bon ordre, ayant leurs Trompetes & leurs Officiers à leur teste. Tous les Cavaliers avoient de grands Bufles neufs chargez de Rubans de toutes couleurs, & leurs

Officiers estoient en Juste-
au-corps de Broderie d'or &
d'argent, avec les Housses
de leurs Chevaux de mesme
parure.

L'Ecurie de Son Altesse
Serénissime continuoit cette
Marche. Elle estoit de trente
Chevaux de main en Cou-
vertures de Broderie de di-
férentes façons, mais toutes
également superbes & ri-
ches. Les Chevaux avoient
la teste si couverte de Ru-
bans, qu'à peine pouvoient-
ils voir devant eux. Le reste
du corps en estoit chargé à

144 MERCVRE

proportion. Deux Ecuyers
 marchoient devant ces Che-
 vaux, & tous les Palefreniers
 estoient en Livrées neuves
 de Drap rouge, semé de
 Galons d'argent & de Ve-
 lours noir entremeslez. Cin-
 quante Carrosses dorez, tous
 à six Chevaux, suivoient à la
 file. Ces Carrosses estoient
 remplis des principaux Ca-
 valiers & des Dames les plus
 qualifiées de la Cour ; les
 Hommes en Juste-au-corps
 brodez ou galonnez d'or, &
 les Dames dans les plus ri-
 ches ajustemens qu'on eust
 pû

pû choisir, selon la mode de France. Celle qui se fit le plus distinguer, fut Madame la Baronne de Platen. Elle estoit vestuë d'une Etofe à fleurs d'or & d'argent, avec une Garniture de gros Diamans. Cet ornement produisoit un effet des plus brillans sur une Personne aussi grande, aussi belle, & aussi bien faite qu'elle est.

A la queue de ces Carrosses on en voyoit un tres-magnifique, dans lequel estoit M^r le Baron de Platen Grand Maréchal de la Cour.

Juillet 1681. I. P. N

146 MERCURE

Celuy du Lieutenant General de l'Etat, deux autres des quatre. Généraux Majors, & ceux des principaux Ministres, le précédoient.

La Compagnie des Gardes du Corps en Livrées tres-riches, leurs Trompetes & leurs Officiers à leur teste, tous en dorure & superbement vestus, donnoit un tres-grand éclat à cette Marche.

Le Carrosse de Messieurs les deux Princes aînez, George-Louis, & Frédéric-Auguste, paroissoit un peu

séparé de cette file. Quelques Gentilshommes , & plusieurs Pages à cheval, l'environnoient, & quantité de Valets-de-pied estoient à la teste des Chevaux. Celuy de Madame la Princesse suivoit immédiatement ce dernier. Il n'estoit pas moins pompeux, quoy qu'il ne fust point entouré de tant de monde. Enfin douze Trompetes & les Timbales de Son Altesse Sérénissime, dans un fort leste équipage, annoncerent par leurs fanfares la venuë de ce Prince,

N ij

148 MERCVRE

qui sortit de son Palais dans le plus magnifique Carrosse qu'on puisse voir. Il estoit environné de quantité de Gentilshommes, de plusieurs Pages à cheval, & d'un grand nombre de Valets-de-pied à la teste des Chevaux. Six autres Carrosses suivoient, & une Compagnie de Cavalerie fermoit cette longue file.

Après qu'on fut sorty de la Ville dans cet ordre, on se rendit sous la grande Tente, où la Royne de Danemark arriva un peu apres.

Monfieur le Duc de Hanover fuivy de cinquante Gentilshommes, & Madame la Duchefle avec les principales Dames de la Cour, allerent recevoir Sa Majefté à la defcente de fon Carroffe. Son Alteffe Seréniffime luy donna la main, & Monfieur le Prince Royal de Danemark la donna à Madame la Duchefle de Hanover. Un Gentilhomme de la Cour, & Lieutenant Colonel d'Infanterie, porta la queue de la Reyne. Meflieurs les Princes reçurent le Prince

150 MERCVRE

de Holstein, & Madame la
Princesse reçut une jeune
Princesse de Meklebourg,
de la Branche de Gustrau.
Toute cette belle Troupe
demeura quelque temps
sous la Tente, & remonta
en suite en Carrosse. La
Reyne fut seule dans le fond
de celuy de Son Altesse.
Monsieur le Prince Royal,
& Madame la Duchesse de
Hanover, se mirent sur le
devant, & Monsieur le Duc
à la Portiere.

M^r le Prince de Holstein
monta dans le Carrosse de

GALANT. 151

Messieurs les Princes, & la jeune Princesse de Mecklebourg dans celui de Madame la Princesse.

On passa de cette sorte à la Porte de la Ville, laquelle salua d'abord la Reyne de douze volées de Canon, qui furent suivies de cent autres apres qu'elle fut passée, car elle marcha tout droit à une Maison de campagne appelée Hornhans, à la portée du Canon de Hanover. Cette Maison avoit esté préparée pour son Logement. Deux Regimens d'Infanterie qui

N iij

152 MERCVRE

estoyent postez sur le Chemin, firent leurs salves apres que Sa Majesté en fut un peu éloignée.

Il y eut un magnifique Soupé, pour lequel on avoit dressé sept grandes Tables, outre celle de la Reyne, qui fut seulement de douze Couverts. Quand elle lava, deux Generaux Majors présenterent, l'un l'Eguiere, l'autre le Bassin; le Grand Maréchal de la Cour, la Serviete; & un Lieutenant Colonel, une Assiete pour prendre les Gands de cette

Princesse. La mesme Cérémonie fut observée en sortant de table. Monsieur le Prince Royal prit place à la droite, & Madame la Duchesse de Hanover à la gauche, à la distance d'un Couvert de costé & d'autre de Sa Majesté. Apres le Prince Royal, suivoient Son Altesse Sérénissime M^r le Prince de Hôlstein, Messieurs les deux Princes aînez de Hanover, & le Grand Ecuyer de la Reyne. Du costé gauche estoient Madame la Princesse de Meklebourg, Ma-

154 MERCVRE

dame la Princesse de Hanover, la Dame d'honneur, & le Grand Maréchal de la Reyne. Les Violons François firent des merveilles à leur ordinaire, & pendant tout le Soupé le S^r Farinel fit valoir les Airs du fameux Lully, qui fait admirer par tout les agrémens de sa Symphonie.

Le lendemain on servit les mesmes Tables avec une égale magnificence. L'aprèsdînée on fit voir la Grotte, la Cascade, & les Jets d'eau, à Sa Majesté. Le soir

il y eut deux Comédies, l'une sérieuse, & l'autre comique ; & le jour suivant, cette Princesse traversa la Ville pour aller à Pyrmont, où elle arriva le 29. de l'autre mois.

On continuë de prendre plaisir à écrire des Lettres en Proverbes. En voicy encore une nouvelle, adressée à la spirituelle Personne qui en a donné l'exemple.



REPONSE
A LA LETTRE
EN PROVERBES.
DE MADEMOISELLE **

Pour vous payer en mesme monnoye, et Chou pour Chou, je fais réponse aujourd'huy, veille de demain, à vostre Lettre, laquelle est fort, Mademoiselle, gentille; mais n'estant pas assez bien ferré à glace pour y réüssir, je crains d'oublier quelque virgule, & qu'on ne

dise de moy , faite d'un point
Martin perdit son Asne. Mais
baste. A tout perdre , il ne faut
qu'un coup. Quand ma fortune
sera faite , je n'auray que faire
d'aller en Hollande. Le doute
que vous avez de mon affection,
me fait ronger des os toutes les
nuits ; & lors que tous les jours
pendant vostre absence je mets
vos loüanges sur le tapis, je croy
toujours que l'on me va dire,
en parlant du Loup en en voit
la queue. Il est vray que vous
ne pouvez pas estre en mesme
temps au Four & au Moulin;
mais aussi en matiere d'amitié,

158 MERCURE

c'est comme au Moulin, le premier venu doit estre le premier engrainé. Si vous me dites que ce n'est pas pour moy que le Four chauffe, je vous répondray aussi que vous n'avez qu'à fermer la main, & dire que vous ne tenez rien. Bien attaqué, bien défendu. Avec les Loups il faut hurler, & aboyer avec les Chiens. Point de rancune, je vous prie, autrement je deviendrois muet comme une Carpe pâmée. Si vous me reprochez que je fais des Coq-à-l'asne, je vous diray que changement de discours réjouit l'esprit; outre plus, toujours

GALANT. 159

pesche qui en prend un. Pourveu
 que vous m'aimiez autant que
 je vous aime, je m'appelle la
 Roche. Vogue la Galere. Je me
 moque des Rats, il n'y a point
 de Blé dans mon Grenier. Si
 pourtant quelque Envieux trou-
 ve à redire à nostre amitié, Ma-
 demoiselle, tres-innocente, &
 qu'il dise, luy & elle ce n'est
 qu'un, ils s'entendent comme
 Larrons en Foire; laissez-moy
 faire, je suis Homme pour luy.
 Je luy feray voir qu'à une injure
 de Trompette il faut une défense
 de Tambour. Ce que j'en dis
 pourtant, ce n'est pas que j'en

160 **MERCVRE**

parle ; car je me soucie aussi peu
de luy que de ma vieille Che-
mise ; & puis , si l'Envie ne
meurt point, les Envieux mour-
ront. Mettez en fait que quand
je dis la verité je ne mens point.
Je souhaite vous voir avec au-
tant d'amour & de passion que
les *Quinze-Vingts* de Paris.
Les *Montagnes* ne se rencon-
trent point, mais si font bien les
Hommes. Je partiray demain,
mais non pas le prochain, car
l'Homme propose, & Dieu dis-
pose. Si j'estois Sorcier comme
une *Vache*, je vous dirois la
chose au net ; mais je ne devine

que ce que je vois. Peut-estre
 direz-vous, que mes mépris me
 servent de loüanges. Si vous
 voulez tourner la Médaille, &
 mettre la Charette devant les
 Bœufs, vous trouverez que mes
 loüanges me servent de mépris.
 Je ne vous dis aucune nouvelle,
 car vous sçavez tout avec plu-
 sieurs autres choses; mais je vous
 diray, faites toujours bien, &
 j'en prendray le peché. Je suis
 ravi de sçavoir que vous aimez
 bien courte Messe & long Dîné;
 car enfin finale, est assez presché
 qui veut bien faire; & on ne
 perd que sa lessive à laver la
 Juillet 1681. 1. P. O

162 **MERCURE**

teste d'un More, A propos de
Bottes, voicy un beau Baston.
Je veux finir icy ma Lettre,
Mademoiselle, assez jolie. Si
vous n'en voulez point, cou-
chez-vous aupres. Si vous n'es-
tes pas contente, prenez des
Cartes. Quand on fait ce qu'on
peut, on n'est point coupable.
Personne ne peut donner ce qu'il
n'a pas. Je vous en ay plus rendu
que vous ne m'en avez donné.
Grand-mercy de vos Choux, la
Soupe estoit de nostre Pain; Et
parce que la fin couronne l'œu-
vre, écoutez-moy, car à un bon
Entendeur il ne luy faut qu'une

demie parole. Vous sçavez bien
 ce que je vous suis, rien du tout
 si vous ne voulez. Entrez dans
 ma pensée touchant cette parole,
 car je la dis de bouche, mais le
 cœur n'y touche. Bon jour &
 adieu, c'est bientôt fait. Tirez
 le Rideau, la Farce est jouée.
 Je vous aimeray, malgré vous
 & vos dents, jusqu'à la semaine
 des trois Lundis, huit jours après
 jamais.

LE JEUNE SANS SOUCY, de Guise.

Madame de Marle, Ab-
 besse de Villers-Caninet,
 mourut le 28. de l'autre

O ij

mois , fort regretée de tous ceux à qui sa vertu estoit connuë. Elle estoit Sœur de M^r de Marle Maître des Requestes , & Intendant en Auvergne , & avoit quitté l'Ordre de Saint Dominique , pour prendre celuy de Cisteaux , dont l'Abbaye de Villers suit la Regle. Il y avoit quatorze ans qu'elle gouvernoit cette Maison. Le Roy en a fait Abbessse une Parente de Madame de Louvois , nommée Madame de Souvré Renouard , qui estoit Reli-

gieuse en l'Abbaye de Vignal.

J'ay oublié jusqu'icy à vous apprendre la mort du Frere Beauregard, si connu des Gens d'armée, qui depuis vingt ans s'estoit mis dans l'Ordre des Récolets. Il avoit esté Mestre de Camp de Cavalerie, & s'estoit trouvé au Siege de la Rochelle sous Louïs XIII. & à la Bataille de Lerida en Catalogne, où il donna de fort grandes marques de valeur & de courage. Quelque temps avant sa mort, qui est

168 MERCURE

res, & passa enfin jusqu'à la
fureur. Ayant sçeu un jour
que ce Gentilhomme avoit
tenu compagnie à une Pa-
rente chez cette aimable
Personne, il vint tout à coup
avec un Fusil à la porte de la
Salle, & regardant son Rival
se mit en état de s'en défaire.
La Belle qui craignit quel-
que malheur, courut à luy
pour le retenir. Le Fusil tira,
& elle reçut le coup. Elle
en mourut dès le lende-
main, 16. du dernier mois, à
neuf heures du matin, sans
qu'il fust possible de reme-
dier

dier à sa blessure. Les sentimens de détachement & de pieté qu'elle fit paroître dans ce peu de temps, ne se peuvent concevoir. Jugez du désespoir de ses deux Amans.

Autre accident qui n'est pas commun. Une Belle est morte par excès d'amour. Je ne vous puis dire si la langueur qui a terminé ses jours, a esté causée par l'insensibilité du Cavalier qu'elle aimoit, ou par les obstacles que les Parens ont apportez à sa passion. Je sçay seulement que

Juillet 1681. I. P. P

*Pour aller grossir sa Cour;
 Car plutoſt avec un crible
 On euſt deſſeché la Mer,
 Que porté cet Inſenſible,
 En charmant tout, à ſe laiſſer
 charmer.*

*C'eſtoit enfin une choſe impoſſible,
 Témoïn l'avanture d'Echo.*

*Cette Nymphe trop ſuſceptible,
 Avoit de l'embonpoint, les yeux vifs,
 le teint beau,*

*L'air enchanté, la taille faite à
 peindre.*

*A la voir on euſt aiſément
 Juré qu'elle n'auroit jamais lieu de
 ſe plaindre*

De la cruauté d'un Amant.

*Cependant de ſon ſort admirez l'in-
 juſtice,*

*Elle ſecha ſur ſes pieds de douleur,
 De voir noſtre Berger Narciffe*

P ij

172 MERCURE

Luy refuser l'empire de son cœur.
 Aussi ne tarda-t-il guère
 D'en payer la folle enchère;
 Car un jour qu'il resvoit sur les bords
 d'un Ruisseau
 Aux cruels effets de ses charmes,
 Qui portant dans les cœurs de char-
 mantes allarmes,
 Mettoient pourtant les Nymphes
 au tombeau,
 Il apperçeut sa figure dans l'eau.
 A cette vue il sentit dans son ame
 Naître des mouvemens de tendresse
 & de flâme.
 Il se méconnut, & soudain
 De la raison ayant perdu l'usage,
 Dans les convulsions d'une amou-
 reuse rage
 Il plongea tout vestu (sans-doute
 dans son sein,
 Amour, tu mis ce funeste dessein)

*Desirant de jouir par un prompt
Mariage*

De sa fraîche & mouvante Image.

C'est ainsi que nostre Blondin

Périt à la fleur de son âge,

Pour avoir eu le cœur trop libertin.

Quiconque l'imité est peu sage,

*Et court risque d'avoir un semblable
destin.*

Puis que vostre Amie est
résoluë d'aller cette année
à Bourbon-Lancy, je ne
doute point qu'elle ne se
fasse un fort grand plaisir de
voir par avance un Lieu où
elle a du moins six semaines
à passer. Elle en trouvera la
Veuë dans cette Planche.

P iij

174 MERCVRE

Les Bains sont au dessous du Chasteau, dans le Fauxbourg S. Leger. Pour la satisfaire entierement touchât le Pais, & la nature des Eaux qui le rendent si fameux, vous pouvez luy faire part des circonstances qui suivent. La Lettre qui les contient a esté écrite à une Personne, qui est résoluë comme elle d'y aller chercher sa guérison.

S2S2S2:S222S2S22S

L E T T R E

DE M^r COMIERS,
PREVOST DE TERNANT,Touchant les Eaux Minérales
de Bourbon-Lancy.

IL m'est fort aisé, Monsieur,
de vous apprendre ce que vous
voulez sçavoir des Eaux de
Bourbon-Lancy. Nostre Cha-
pitre de Ternant, qui n'en est
éloigné que de trois lieuës, me les
fait connoistre depuis fort long-
temps. Ces Eaux sont au pied

P üij

176 MERCVRE

d'un Rocher sur lequel la Ville est assise, entre les Confins du Duché de Bourgogne, & la Province de Bourbonnois, à un quart de lieuë de la Riviere de Loire, à quatorze lieuës de Nevers, à sept de Moulins, & à douze d'Autun. L'Air y est fort pur, le Païsage agreable, les Promenades tres-belles, & on y abonde de toutes choses. Quelques désordres que la suite des années ait pû apporter aux Fontaines, & aux Bains, leur structure, leur æconomie, & leurs distributions, ne laissent pas de paroistre encor merveilleusement;

Et si elles estoient soutenues comme autrefois de la richesse de la matiere, & des ornemens d'Architecture, elles passeroient pour le plus bel Ouvrage de l'Antiquité. Les Bassins des Fontaines se voyent encor à présent composez de gros quartiers de Marbre blanc. Leurs Pavés & celui des Bains est de Marbre gris. Toutes les Statuës qui ornoient ces Bains, estoient aussi de Marbre blanc. Quant aux Murs, Marches, Niches, Corniches, & autres Ouvrages d'Architecture, le tout estoit encrousté de tables de Marbre de différentes

178 MERCVRE

couleurs appliquées sur un Ciment rouge , & attaché contre les Murs par des Clous de Cuivre de Ccrinthe de sept à huit pouces de longueur. Les Fragmens qui en restent en quelques endroits , font voir la magnificence des Romains , qui apres la conquête des Gaules , reconnoissant l'utilité de ces Bains , & de ces Fontaines , n'épargnerent rien pour les embellir. Nos Roys depuis un siecle ont fait dégager ce grand Ouvrage des ruines dans lesquelles il estoit ensevely. Henry III. y envoya son Premier Medecin, le Controlleur de

ses Bastimens, & du Cerceau son premier Architecte, qui y firent travailler pendant quelque temps avec un grand nombre d'Hommes. M^r Beaulieu Secrétaire d'Etat en 1602. & M^r Descures en 1608. sous Henry IV. continuerent à faire enlever une partie des ruines de ces Bains; & M^r Motheau Medecin du Roy, & Intendant des Eaux Minerales, a pris le soin d'y faire employer en l'année 1680. un fond de douze cens livres, venant de la libéralité des Elûs des Etats de Bourgogne. Des cinq Bains qui sont présentement à Bour-

180 MERCURE

bon , on en a déterré trois depuis peu de temps ; & parmy ces ruines , ainsi que dans celles qu'on avoit foüillées auparavant , on a rencontré plusieurs fragmens de Bases , Colomnes , Chapiteaux , Architraves , Frises , Corniches , Pavemens à la Mosaique , Statuës partie de Marbre de diverses couleurs , morceaux de Jaspe , Porphire , Bronze , Cuivre , & Airain , & entre autres une Statuë qui a esté portée au Louvre dans la Salle des Antiques. On y a aussi trouvé diverses Médailles d'or , d'argent , & de bronze , représentant

les Effigies de Jules , d'Auguste-César , & d'autres Empereurs , avec une infinité de petites Pierres azurées , pourprées , & d'autres couleurs , les unes plus transparentes que les autres , & diversement taillées.

Mais si les Eaux de Bourbon-Lancy sont considérables par le grand nombre de leurs Sources , elles ne le sont pas moins par les vertus admirables qu'elles tirent d'un mélange de Soulfre & de Bitume , & encor de quelque peu de Sel , de Nitre , d'Alun , & de Vitriol , que la Nature semble n'avoir admis en société

182 MERCURE

avec ces premiers Minéraux, que pour tempérer leurs qualitez qui y prédominent. Le mélange s'en fait dans ces Eaux, plutost en esprit qu'en substance; ce qu'on reconnoist en ce qu'elles sont tres-claires, aussi légères que celles des meilleures Fontaines, sans saveur, sans odeur, & qu'estant reposées, elles ne laissent aucun marc. Ce qui surprend davantage, c'est qu'elles sont actuellement tres-chaudes; & neantmoins au lieu d'échauffer le dedans du corps, elles en tempèrent les ardeurs par leur boisson, ainsi que fait un Bouil-

lon de Pourpier qu'on prend chaudement. Elles humectent & desalterent en un instant, beaucoup mieux que ne feroit une Tisane rafraîchissante. Cet esprit des Minéraux qui les anime, les rend amies de l'estomach ; & de toutes les parties nourrissieres qu'elles pénètrent, en sorte qu'elles en enlèvent les obstructions. Elles arrestent tous flux, de quelque nature qu'ils puissent estre ; & comme on en peut faire des Bains proportionnez au tempérament de chaque Malade, elles affermissent les nerfs debilitéz, ramolissent ceux

184 MERCURE

qui sont tendus, guérissent les Paralysies, les Sciatiques, les Rumatismes, les Hydropisies, soulagent les Goutes, & emportent presque toutes les maladies extérieures. Les Bains ne sont pas les seuls qui produisent ces effets, mais encor leurs bonës. Au raport du sçavant M^r du Clos, dans les Observations par luy faites en l'Académie Royale des Sciences, sur le sel des Eaux minérales de France aux années 1670. & 1671. le sel extrait des Eaux de Bourbon a esté reconnu commun & marin, pareil en tout à celuy des Eaux de

Barrege ; & s'il est vray que le sel soit l'ame des Minéraux qui se communiquent avec les Eaux , on peut conclure que celles de Bourbon & de Barrege ayant toutes deux le mesme sel, doivent estre animées des mesmes Minéraux, & par conséquent avoir les mesmes vertus, & produire les mesmes effets, tant dans les Bains que par les bouës. Joignez à cela que les Eaux de Bourbon-Lancy peuvent servir de remede à ceux qui se trouveront dans quelque langueur de poison. J'en parle en sçavant, l'ayant éprouvé moy

Fuillet 1681. 1. P. Q

186 MERCURE

mesme. Elles contiennent un sel qui assoupit & mortifie les poisons lents, & par une action d'un acide sur un Alkali détruit leur qualité mortifere. Je ne vous dis rien de la vertu qu'elles ont contre la sterilité. Quantité de Dames s'en sont assez bien trouvées, pour en rendre témoignage.

Je viens à la description des Fontaines & des Bains. Les Fontaines sont au nombre de dix, sept d'Eaux chaudes, & trois de froides. Il y a d'ailleurs cinq Bains.

La premiere des sept Fon-

taines d'Eau chaude , appelée le Limbe , & marquée B dans la Planche que je vous envoie , est la plus considérable de toutes. Elle est faite en forme de Puits , qui a onze pieds quatre pouces de diametre , trente-quatre de circonférence , & sept de profondeur. La marche de ce Puits a un pied de largeur & de hauteur , & le pavement en est percé en divers endroits pour donner passage à la Source qui a cinq ou six pouces de grosseur. Elle s'élève en plusieurs boüillons qui se rompent , & enfin s'unissent & s'égalent à la sur-

Q ij

face de l'Eau. Cette Source sort d'un Rocher escarpé d'environ quarante pieds. L'Eau en est si chaude, qu'on n'en sçauroit boire un verre qu'à plusieurs reprises.

La seconde Fontaine marquée R, a trois pieds neuf pouces en quarré, six de profondeur, & mesme degré de chaleur que la premiere.

La troisiéme marquée S, appelée de S. Leger, & la quatre & la cinquiéme, marquées I & E, ont chacune quatre pieds d'ouverture en quarré, sur sept & demy de profondeur, & leurs Eaux sont beaucoup plus tempé-

rées que celles des deux premières.

La sixième marquée M, a le nom de Fontaine de la Reyne, parce qu'elle a esté réparée par les libéralitez de Louïse de Lorraine, Reyne de France. Son Bassin est élevé de deux marches par dessus terre. Elle a six pieds d'ouverture en quarré, sept de profondeur, & son Eau est moins chaude que celle du grand Puits, plus chaude que celle des trois Fontaines S, I, & E, & a mesme degré de chaleur que celle de Bourbon-Larchambaud.

190 MERCVRE

La septième marquée C, est appelée Descures, à cause de la découverte qui en fut faite par un Seigneur de ce nom en 1609. Elle a cinq pieds d'ouverture en tout sens, six de profondeur. Son Eau est un peu moins chaude que celle de la Fontaine de la Reyne. Ces sept Fontaines distribuent leurs Eaux dans les Bains par divers Canaux qui les échauffent, ou qui les tempèrent, selon le degré de chaleur que l'on désire.

La première des trois Fontaines d'Eau froide, marquée O, est faite en demy-rond, ayant

GALANT. 191

cinq pieds de diametre & de profondeur. Elle distribuë son Eau, ainsi que les autres, dans les mesmes Bains.

Les deux Fontaines E, S, sont cachées sous terre. Quelques Anciens disent les avoir veuës; & le S^r Aubery dans le Traité qu'il a fait des Eaux minérales, dit avoir beu de celle de la Fontaine S, qu'il assure estre tres-bonne.

Ces dix Fontaines sont placées dans une Court marquée A, qui a cent quatre-vingts pieds de longueur. Joignant cette Court, du costé du Septentrion.

192 MERCVRE

est le Bain Royal. Il est de figure ronde , ayant quarante-deux pieds de diametre dans œuvre, & quatorze de profondeur , qui sont employez, sçavoir, en trois pieds & demy de hauteur d'eau, servant à l'usage du Bain , & le surplus en ornemens d'Architecture. Les Murs ont six pieds d'épaisseur, & sont faits de gros quartiers de Pierre qui paroissent avoir esté fondus par le mélange des matieres étrangères qui les composent. A l'entour de ces Murs on voit douze Niches espacées de six en six pieds, en ayant chacune neuf de hauteur,

teur, cinq de largeur, & quatre de profondeur. Six de ces Niches sont arrondies par dessus en cul de Four, & les six autres sont couvertes de plates bandes.

Au dessus des Niches est une Corniche d'ordre Toscan, qui fait le contour des Murs. Ces Niches estoient autrefois ornées de douze Statuës posées sur des Piedestaux, qui paroissent encor à présent. Il en sort divers Canaux qui portent l'Eau des Fontaines dans le Bain, où l'on descend par des marches placées à l'entour des Murs.

A ce Bain Royal est joint,
Juillet 1681. 1. P. R

196 MERCURE

du costé du Septentrion, le Bain marqué M. Il a soixante pieds de longueur, sur quarante-trois de largeur, & reçoit les Eaux de la premiere & de la seconde Fontaine chaude.

Le troisiéme Bain marqué V, joint ce Bain M, du costé d'Orient. Il a quarante-trois pieds de longueur, sur vingt-six de largeur, & reçoit les Eaux des mesmes Fontaines que le précédent.

Sur la mesme ligne, & du costé d'Occident, est le Bain N, qui joint aussi le Bain M. Il est de mesme longueur & largeur que le Bain V.

Ces deux Bains V. & N, sont separez du Bain M par un Mur de pierre de taille de cinq pieds huit pouces de hauteur, sur cinq d'épaisseur. Dans le milieu de leurs faces qui regardent le Septentrion & le Midy, l'on voit quatre grandes Niches qui estoient autrefois remplies de quatre Statuës, l'une desquelles representoit deux Baigneurs folâtres. On dit qu'on l'a transportée dans la Maison Royale de Fontainebleau. Ces trois derniers Bains ont chacun trois pieds & demy d'eau, dans laquelle on descend aussi par des marches qui

R ij

198 MERCVRE

regnent autour des Murs.

Le cinquième Bain appelé des Pauvres , et marqué B , a vingt-un pied de longueur sur dix-sept de largeur , & trois pieds huit pouces de profondeur d'eau venant des Fontaines de la Reyne & Descures.

Tous ces Bains & ces Fontaines se vuident par le bas & à fleur d'eau , par des Canaux de bronze, de plomb, & de pierre, dans des Aqueducs intermédiaires , & de là dans le grand Aqueduc qui sert de Receptacle general à toutes les Eaux. Ce dernier Aqueduc a environ un

quart de lieue de longueur, sur six à sept pieds de hauteur, & trois de largeur. Il est fait de taille cimentée. On a reconnu qu'il y a cinquante-trois Canaux qui s'y déchargent, la plupart desquels y portent des Eaux froides. Comme ce nombre de Canaux excède celui des Fontaines & des Bains, il est aisé de juger qu'il y a encor plusieurs Bains & Fontaines que les ruines empeschent de découvrir. Voilà l'éclaircissement que vous avez souhaité de vostre &c.

Il n'y a personne qui ne

R. iij.

200 MERCURE

convienne qu'une Pension de vingt-quatre mille livres, payée de mois en mois, est un Present tres-considerable, & digne de la generosité & de la magnificence d'un grand Roy. Cependant, Madame, quand on reçoit de pareilles graces sans les avoir demandées, & sans s'y attendre, vous demeurerez d'accord que le prix en redouble de beaucoup. C'est non seulement recevoir deux fois par la maniere obligeante dont le don est fait, mais celuy qui a pû

se l'attirer sans sollicitations,
 en a d'autant plus de gloire,
 qu'on ne peut douter qu'il
 n'ait véritablement part dans
 l'estime de son Souverain.
 Toute la Cour fait compli-
 ment à Monsieur le Duc de
 Vendosme sur la Pension
 que je viens de vous mar-
 quer. Sa Majesté qui en a
 gratifié ce Prince, n'a eu
 que son seul mérite à écou-
 ter pour luy accorder les
 graces qu'Elle a répanduës
 sur luy. Vous sçavez qu'il est
 d'une tres-grande bravoure,
 & qu'il a toujourns servy le

R. iiij.

Roy avec le zele le plus assidu.

M^r l'Abbé de Bourlemont, Docteur de Sorbonne, Neveu de M^r l'Archevesque de Bordeaux, a eu l'Evesché de Pamiers de la mesme sorte, c'est à dire, sans avoir fait aucun pas pour l'Episcopat. C'est un Homme d'une pieté fort exemplaire, & dont on a toujourns eu sujet d'admirer la modestie. Il a parlé en public avec succès, & s'applique fortement à l'étude Ecclesiastique. Comme il reste seul de sa Maison, il a re-

noncé à toutes successions
échuë ou à échoir, en fa-
veur de Madame la Com-
tesse de Labadie sa Sœur,
qui est une Personne bien
faite, brune, fort distinguée
par les belles qualitez de son
esprit. Outre qu'elle aime
tous ceux qui en ont, elle a
cultivé le sien par quantité
d'utiles lectures, & il est fort
peu de connoissances pro-
pres à son Sexe qu'elle n'ait
acquises. M^r le Comte de
Labadie à qui elle est mariée
depuis peu, est tres-bien fait,
jeune, spirituel, & Fils de

M^r de Chamarante qui a esté premier Valet de Chambre du Roy , & dont la noblesse est tres-connuë. Sa Majesté s'est trouvée si contente de ses services , que quand on fit la Maison de Madame la Dauphine , Elle luy donna la Charge de Premier Maistre d'Hôtel de cette Princesse, & la Survivance à M^r le Comte de Labadie son Fils.

M^r de la Mouche-Beauregard, apres avoir exercé quelques années la Charge de Conseiller au Chastelet, a esté reçu Conseiller au

Parlement. Comme il aime le travail & l'étude, il y a sujet de croire qu'il remplira dignement la place qu'il commence d'occuper. Il est de bonne Famille de Robe, & Fils de M^r de la Mouche-Beauregard Auditeur des Comptes, fort estimé dans sa Compagnie.

Je vous ay parlé depuis quelque temps du depart de M^r le Duc de Mortemar. Il a déjà fait un long Voyage qui n'a pas esté infructueux. Il estoit le 23. Juin au Port de Vendres en Roussillon,

où les vents contraires l'arrestoiẽnt. Il arrivoit de Majorque, apres avoir obligé les Corsaires de cette Isle à rendre tout ce qu'ils avoient pris sur les Sujets de Sa Majesté, suivant l'Etat qu'en avoient dressé les Députez de Marseille. Ces Corsaires ont donné de l'argent pour ce qu'on n'a pas trouvé en nature, & cela, avec tant d'empressement de satisfaire le Roy, qu'il est aisé de juger par là de l'impression que fait sur Mer & sur Terre la terreur des armes de ce

grand Prince. Le respect qu'on a pour luy se connoit encor par les honneurs que l'on a rendus à M^r le Duc de Mortemar dans toutes les Costes d'Espagne. Les Galeres n'ont eu besoin d'aucun rafraîchissement qu'on n'ait pris soin de luy apporter M^r Trobat, Président au Conseil Souverain de Roussillon, & chargé de l'Intendance, est venu le visiter en allant voir à son ordinaire les Travaux de plusieurs Places, avec M^r de la Mote-Lamire Ingénieur, qui dirige ces

Travaux. Ce jeune Duc l'a reçu dans la Reale, au bruit du Canon, avec des honnestez qui ne pouvoient mieux marquer l'estime qu'il fait de son mérite.

Sa Majesté a résolu qu'il n'y auroit plus à l'avenir de Lieutenant de Roy dans Lile, mais un Commandant, qui seroit un Homme de considération. M^r de la Rabliere, qu'Elle a nommé pour ce Poste, a tout ce qu'il faut pour le bien remplir. Il n'y a personne à qui ses services ne soient connus.

Le 17. de Juin, M^r Foucaut, Intendant de Montauban, s'estant rendu à Cahors, M^{rs} de l'Université n'eurent pas plustost avis de son arrivée, qu'ils l'allerent voir en Corps. Apres que le Recteur de la Faculté luy eust fait son compliment, il leur dit qu'il estoit venu, suivant l'Arrest du Conseil, installer M^r Dolive pour Docteur Professeur du Droit François; & M^{rs} Roüaldes, Arbelon, Mostolac, Berrié, Calmon, & Pons, pour les six Docteurs aggrégez au

Droit. La Cerémonie s'en fit le lendemain à dix heures du matin, en présence de tous les Corps de la Ville. M^r l'Intendant fut placé dans un Fauteüil, entre le Banc de M^{rs} de l'Université & M^{rs} du Présidial, ayant à sa droite M^r le Président, & à sa gauche M^r le Chancelier de l'Université. Il fit un tres-beau Discours, dans lequel il expliqua les intentions du Roy. Ce ne fut pas sans faire un portrait avantageux du Professeur que Sa Majesté avoit choisy. En suite on

GALANT. 211

leût l'Arrest du Conseil, &
 M^r Dolive ayant presté le
 serment ainsi que les Do-
 cteurs aggrégez, il monta
 en Chaire, & fit un Remer-
 cément François au Roy, à
 M^r le Chancelier, & à M^r
 l'Intendant, avec toute l'é-
 loquence que peut deman-
 der une Action de cette na-
 ture. M^r Parriel Chanoine
 en l'Eglise Cathédrale de
 Cahors, & Chancelier en
 l'Université de la mesme
 Ville, parla apres luy, avec
 beaucoup d'aplaudissement
 de ses Auditeurs, sur les Re-

Fuillet 1681. 1. P. *S.*

212 **MERCVRE**

glemens des Univerfitez ;
& enfin le Recteur qui s'ex-
pliqua en Latin , fit con-
noître que Sa Majesté ve-
noit de faire un tres-digne
choix en la personne de M^r
Dolive , & qu'il estoit juste
qu'apres avoir esté Conseiller
en la Cour des Aydes de
Montauban pendant vingt-
deux ans , il eüst l'avantage
d'enseigner le Droit François
dans la mesme Ecole , où
M^r Dolive son Pere , avant
que d'estre Avocat General
en la Cour des Aydes , avoit
si bien expliqué les Loix Ro-

maines en qualité de Professeur. M^r Dolive luy répondit en la mesme Langue avec beaucoup de grace & de netteté, & ce fut par là que se termina la Cérémonie.

L'exécution du Seigneur Olivier Plunket, Archevesque d'Armagh, Primat Titulaire d'Irlande, & du S^r Edvard Fits-Harris, faite en Angleterre depuis quelques jours, a fait trop de bruit, pour ne vous en pas apprendre les circonstances. Le premier fut accusé d'a-

S ij

bord en Irlande, & ce fut là que l'on commença à luy faire son Procés. Il fut mesme amené à la Cour pour estre jugé; mais ceux qui le poursuivoient, qui estoient des Gens d'une vie infame, & pleine de crimes, s'estant apperceus que ce Prélat avoit des Témoins & des Registres qui les convaincroient de fausseté, s'absenterent volontairement, & vinrent à Londres faire des Instances, afin qu'il y fust conduit. Quoy que ce fust une procédure fort irrégul-

liere, de le juger dans un Lieu, où les crimes dont il estoit accusé n'avoient point esté commis, & où les Jurez qui ne le cōnoissoient point non plus que la qualité de ses Accusateurs, ne pouvoient estre informez de beaucoup de circonstances nécessaires à éclaircir pour l'instruction de son Procès, ses Ennemis ne laisserent pas de venir à bout de le faire transferer. Apres avoir esté resserré pendant six mois dans une étroite Prison, il fut amené le 13. de May der-

nier à la Barre du Banc du Roy, & accusé des mêmes crimes dont on l'avoit chargé en Irlande. Comme les Témoins, & toutes les Pièces qui pouvoient faire sa justification, estoient en ce País-là, le Chef de Justice luy accorda cinq semaines afin qu'il les fist venir. Ce temps ne luy put suffire. Il falloit tirer de divers Registres les Copies des Actes qui prouvoient son innocence. Les Témoins qu'il promettoit de produire estoient de différentes Provinces, & l'in-

constance des Vents & de la Mer mettoit de puissans obstacles à la promptitude qui luy estoit nécessaire. Ainsi ses Témoinns ne vinrent point. Il demanda un delay de douze jours, & ce delay luy ayant esté refusé par Mylord Chef de Justice, il fut de nouveau amené devant les Juges, & accusé.

I. D'avoir écrit par un nommé Nial, ou Neal, son Page, à M^r Baldeschi Secrétaire du Pape, & à quelques autres, afin qu'ils sollicitassent les Puissances Etrangères,

res d'envahir l'Irlande.

2. D'avoir employé le Capitaine Cononeale auprès d'un Prince Etranger pour en tirer du secours.

3. D'avoir levé & exigé de l'argent du Clergé d'Irlande, pour y faire entrer des Etrangers, & entretenir soixante-dix mille Hommes.

4. D'avoir eu ce nombre d'Hommes tous prests, d'en avoir fait des Listes, & ordonné à un nommé Duffy Religieux, d'enroller deux cens cinquante Hommes dans la Paroisse de Foghart
au

au Comté de Loruth.

5. D'avoir visité tous les Forts & Havres d'Irlande, & choisy celuy de Carlingfort, comme le plus propre pour y faire débarquer les Etrangers qui devoient venir.

6. D'avoir tenu plusieurs Consultations secretes sur les moyens de fournir l'argent promis à ces Etrangers.

7. D'avoir enfin dans une Assemblée qui se tint il y a dix ou douze ans au Comté de Monaghan, exhorté trois cens Gentilhommes qui s'y

Juillet 1681. I. P.

T

220 MERCURE

trouverent de ce Comté, & de ceux de Cavan, & d'Armagh, à prendre les armes, afin de pouvoir recouvrer leurs Biens.

Sur ces Accusations, il fut condamné le 18. de Juin, & on luy prononça sa Sentence le 29. du mesme mois. Elle portoit qu'il seroit conduit à Tiburn, que là il seroit pendu, & qu'estant encor en vie, on luy fendrait le ventre, qu'on en tireroit ses entrailles qui luy seroient présentées devant les yeux, qu'en suite on luy couperoit

la teste, & que son Corps seroit mis en quatre quartiers.

Quelques jours auparavant, la mesme Sentence fut prononcée au S^r Fits-Harris, dont il faut présentement que je vous parle. Vous remarquerez que je me sers du stile nouveau dans toutes les dates selon le Calendrier qu'on observe en France. Ce Fits-Harris estoit Gentilhomme, & né Protestant, ainsi que son Pere, qui est Chevalier, qualité fort considérable en Angleterre.

T ij

Tous les deux ayant en suite embrassé la Religion Romaine, il y a environ deux ans que le Fils reprit de nouveau la Protestante. Quoy qu'il eust mangé la plus grande partie de son Bien en débauches, & peu au service du Roy, il ne laissa pas de tirer quelque argent de Sa Majesté, qui le connoissant par quelques Emplois qu'il avoit eus dans ses Armées, voulut luy donner des marques de la libéralité qui luy est ordinaire pour ceux qui le servent. Malgré les

bienfaits qu'il en reçoit, il prit résolution de faire courir le Libelle dont on l'accuse d'estre l'Auther, & qui a pour titre, *Lettre d'un Anglois, parlant bon Anglois, à un de ses Amis.* Ce Libelle est plein de Maximes si abominables, & de Propositions si injurieuses au Roy d'Angleterre, à Monsieur le Duc d'York, & à la mémoire des deux derniers Roys, que les deux Chambres du Parlement tenu à Oxford, jugerent qu'il suffisoit qu'on l'en eust trouvé faisy, pour le déclarer

224 **MERCVRE**

coupable de haute trahison. Son dessein estoit de le faire mettre secretement dans la poche des Presbytériens, contre lesquels il se fust rendu dénonciateur ; mais la chose réüssit tout autrement qu'il ne l'avoit crû. Il se découvrit à un Amy dont il espéroit quelque secours. Cet Amy feignit d'entrer dans ses sentimens ; & sur ce que l'affaire méritoit bien qu'on y reflechist, il l'engagea à revenir chez luy le lendemain, pour l'examiner un peu plus à fond. Fits-

Harris y consentit, & ils ne se furent pas plutoſt ſéparez, que ce prétendu Amy alla avertir le Juge de Paix de ce qui venoit de luy arriver. Ce Juge, qui eſt comme un Commiſſaire du Châtelet de Paris, ou un Enqueſteur & Examineur dans les autres Villes du Royaume, luy dit qu'il continuaſt de feindre ; & afin d'avoir des preuves, il fut arreſté qu'il ſe trouveroit dans la Chambre de cet Amy, & que ſ'y cachant avec quelques autres, il écouteroit leur entretien.

T iiij

Ce qu'on avoit résolu fut executé. Fits-Harris parla, & la déposition des Témoins cachez le fit aussitost conduire à la Tour. La Tour est à Londres ce que la Bastille est à Paris, & l'on n'y envoie que les Criminels d'Etat. Il offrit d'abord des Cautions pour se présenter aux premieres Assises, c'est à dire, Séances quand on juge un Accusé ; mais il ne pût obtenir de les faire recevoir. Apres la Cassation des deux derniers Parlemens, on travailla tout-de-bon.

à instruire son Procès. Il avoit esté déjà interrogé plusieurs fois au Conseil du Roy, Sa Majesté y estant présente. C'est ce qu'on pratique en Angleterre dans les affaires des grands Criminels d'Etat. On les interroge toujours devant le Roy, & il se trouve à leur Jugement, quand c'est le Parlement qui les juge.

L'affaire de Fits-Harris pouvant causer de grands maux, si on ne songeoit à en prévenir les suites, Sa Majesté partit de Windsor,

Maison de plaifance où Elle paffe l'Eté, pour fe rendre à Londres. Elle arriva à Wictheal, qui eft le Louvre, le Mercredy 18. du dernier mois, à fept heures du matin, & en mefme temps fit afsembler fon Conseil. Toutes chofes y ayant efté réfoluës pour le Jugement de Fits-Harris, Elle nomma les douze Jurez qui devoient l'examiner, donna ordre qu'on drefaft la Commiffion de leur Charge, la figna, la fit fceller de fon grand Sceau, & retourna en

suite à Windsor. Vous observerez, Madame, que les Criminels sont jugez en Angleterre par douze Personnes que l'on appelle Jurez, & qui sont nommez exprés pour chaque Procés que l'on y juge. On les choisit de la qualité des Accusés. Ce sont Gens de Robe pour les uns, & Gens d'Epée pour les autres. Celuy qui préside, s'appelle Chef de Justice, parce que c'est luy qui recueille les voix, & qui prononce. Le Lieu de leur Assemblée est pour l'ordinaire celuy-mes-

230 **MERCURE**

me où se tient le Parlement quand le Roy l'a convoqué. Apres qu'ils sont assemblez, l'Accusé estant venu, le Messager, qui est comme un Huissier, fait voir sa Commission au Chef de Justice, qui la donne au Greffier pour en faire la lecture, & cependant ce Chef de Justice tient une Baguete de bois blanc, qui est la marque de leur pouvoir. La lecture de leur Commission estant achevée, il met la Baguete entre les mains du Messager, qui la doit tenir aupres de luy tant

que dure le Procès. En suite les Jurez prestant serment de proceder dans les formes juridiques à l'examen de l'Accusé & des Témoins, & de rendre leur Jugement avec equité. Cela fait, ils prennent chacun leur place. L'Accusé demeure debout en un coin, & les Témoins viennent les uns apres les autres, dire ce qu'ils ont à déposer contre luy. Il y répond, fait venir les siens qui parlent en sa faveur, & cela se fait publiquement en présence de tous ceux que quel-

que intérêt, ou la curiosité, y amene.

Le Jeudy 19. sur les sept heures, Fits-Harris fut conduit par eau de la Tour à Westminster, & comparut aux Assises. On examina plusieurs Témoins contre luy, & il ne fournit que de tres-petits reproches pour les récuser, & de foibles preuves pour renverser ce qu'ils déposèrent.

Tous les Témoins ayant esté entendus, les Juges se retirèrent en particulier dans une Chambre, & estant re-

venus un quart-d'heure apres, déclarerent l'Accusé, Criminel de haute trahison. En suite la Baguete fut rompuë, pour faire connoistre qu'ils n'avoient plus de pouvoir; & parce qu'il estoit déjà tard, ils prirent un autre jour pour faire dresser la Sentence, la signer, & la prononcer à Fits-Harris. Cela fut fait le Mardy suivant 24. du mois. On le ramena par eau de la Tour à Westminster pour l'entendre lire; apres quoy on le remit dans la Tour, jusqu'à

ce qu'il plust à Sa Majesté d'en ordonner l'exécution. C'est la coûtume de tout le Royaume. On n'y exécute aucun Criminel, fust-il des plus misérables, que la Sentence de condamnation ne soit signée par le Roy, & qu'il n'ait marqué le jour du suplice. Ainsi il en est beaucoup qu'on garde des mois entiers, quoy qu'ils sçachent leur Sentence. Ils voyent leurs Amis pendant ce téps, mangent avec eux, & se divertissent, comme si de jour en jour ils n'attendoient pas

celuy de leur mort. Le Lieu où les Criminels sont exécutez, s'appelle Tiburn. Il est dans un grand Chemin à un quart de lieuë de Londres. Ce sont trois Piliers, avec trois Bastons couchez dessus, auxquels l'Exécuteur les attache.

Le Vendredy 11. de ce mois, jour destiné pour la funeste exécution dont je vous parle, les S^r Slingsby Bethel, & Henry Cornish, Sherifs de Londres & de Meddlesex, allerent trouver le Lieutenant de la Tour à huit heu-

Juillet 1681. 1. P.

V

res du matin, & demandèrent que le S^r Edvard Fits-Harris leur fust mis entre les mains pour faire exécuter sa Sentence. Il leur fut livré, apres qu'ils luy en eurent signé une Décharge. En mesme temps on le mit sur une Claye qui avoit des ais aux deux costez, & on le traîna par le milieu de la Ville jusqu'aux Prisons de Neugate. C'est un Lieu semblable au grand Chastelet, & où l'on ne met que des Criminels. A la Porte de cette Prison estoit sur une

autre Claye, le Seigneur Olivier Plunket, Archevesque, Primat Titulaire de tout le Royaume d'Irlande, condamné aussy. On le traîna devant Fitz-Harris, & ils furent conduits de cette maniere jusques à Tiburn. Apres qu'ils y furent arrivez, on fit mettre une Charette sous la Potence, qui est disposée comme je l'ay dit. Le Seigneur Plunket monta le premier sur la Charette, & en y montant fit le Signe de la Croix. En suite il salua les Sherifs, & les autres Specta-

238 MERCURE

teurs, avec un visage gay. Ses jouës estoient colorées d'un vermillon qui luy estoit naturel. Peu de Personnes pûrent retenir leurs larmes. Aussi estoit-ce un Spectacle bien touchant, de voir dans cette posture un vénérable Vieillard, remply de mérite, & âgé de plus de 65 ans. L'Exécuteur s'estant approché de luy un moment apres, luy mit une corde au col, qui avoit un nœud coulant. Ce Prélat que tout le monde plaignoît, osta son Chapeau pour faire passer la

corde, & retira les cheveux qui se trouverent engagez dessous. Il remit en suite son Chapeau avec autant de tranquillité que s'il n'eust eu aucun intérêt à la triste Tragédie dont on le faisoit un des principaux Acteurs. Sa couleur ne changea point. Il regarda l'Assemblée d'une contenance ferme, & haussant la voix pour se faire entendre, il dit, *qu'ayant à paroistre dans fort peu de temps devant un Juge qui ne peut estre trompé par de faux Témoins, parce qu'il connoist le secret des*

240 MERCURE

cœurs, il protesta qu'il alloit déclarer la vérité avec toute sorte de candeur, sans se servir d'équivoque, ny employer aucun terme que dans sa signification ordinaire. Apres cette protestation, il fit connoistre l'extraordinaire procédure qui avoit esté tenuë contre luy, déduisit les divers chefs d'accusation que vous avez veus marquer au commencement de cet Article, & répondit sur chacun d'une manière, qui devoit persuader qu'on n'avoit fait contre luy aucune déposition qui ne fust fausse.

Il affura par serment qu'il n'avoit jamais songé à aucun des crimes qu'on luy imputoit, n'ayant envoyé d'Agent ny à Rome, ny à aucune autre Cour pour affaires temporelles ou civiles, ne s'estant trouvé à aucune Assemblée de Gentilshommes, n'ayant visité aucun Fort d'Irlande, ny levé d'argent pour y faire entrer les Etrangers; & à l'égard des soixante-dix mille Hommes qu'on l'accusoit d'avoir voulu tenir prests, il dit, *qu'il n'y auroit aucune Personne de bon sens, qui eust quelque*

connoissance du Pais, qui le vou-
lust croire quand il l'avoüeroit,
parce que tous les Revenus d'Ir-
lande tant spirituels que tempo-
rels, possédez par tous les Sujets
du Roy, pourroient à peine suffire
pour la levée, & pour l'entretien
d'un si grand nombre de Troupes.
El ajoûta, qu'un grand Seigneur
Pair du Royaume, luy avoit en-
voyé porter parole qu'on luy sau-
veroit la vie, s'il vouloit accuser
d'autres Personnes, & qu'il avoit
répondu que n'ayant jamais eu
connoissance d'autres Factieux
ou Conspirateurs, que de ceux
que toute l'Irlande connoissoit
sous

sous le nom de Tores, il ne trouvoit point de crime plus noir que d'oster la vie à un Innocent, & que si ce crime estoit honteux à tous les Chrestiens, il le seroit beaucoup davantage à un Homme de sa Profession, Prestre de l'Eglise Romaine, & mesme Prélat, comme il l'avoüoit ouvertement, quoy qu'il s'en connust indigne; qu'il ne nioit pas qu'il n'eust fait les fonctions d'un Evêque Catholique, tant que l'exercice de cette Religion avoit esté souffert en Irlande; qu'il avoit tâché par toutes sortes d'Instructions, & de Statuts à faire rentrer le Clergé

Juillet 1681. 1. P. X

dans son devoir, que ceux qui n'avoient pû se résoudre à changer de vie, estoient devenus ses Accusateurs; qu'il vouloit parler des seuls Ecclesiastiques, n'ayant jamais connu les quatre autres qui s'estoient portez Témoins contre luy; que leurs faux sermens qui causoient sa mort, estoient la reconnoissance de ses bons offices; qu'il prioit Dieu de ne leur point imputer le crime d'avoir répandu son sang; qu'il leur pardonnoit de tout son cœur, aussien qu'aux Juges qui luy avoient refusé un temps suffisant pour faire venir ses Témoins, &c

ses Papiers ; qu'il pardonnoit de la mesme sorte à tous ceux qui avoient contribué à le faire venir d'Irlande pour estre jugé à Londres , où il estoit moralement impossible que son affaire eust un bon succès ; qu'il prioit aussi qu'on luy voulust pardonner, s'il avoit eu le malheur d'offencer quelqu'un ; qu'il souhaitoit au Roy, à la Reyne , à Monsieur le Duc d'York, & à toute la Famille Royale une parfaite santé, une longue vie , toute sorte de prospérité sur la Terre , & une éternelle félicité dans le Ciel. Il finit par des souhaits de pou-

voir se justifier auprès de Dieu des grands pechez qu'il avoit commis contre les Commandemens. Il en témoigna le plus sensible regret, & dit que s'il luy restoit mille années à vivre, il les employeroit à y satisfaire.

Après qu'il eut cessé de parler, il mit entre les mains du S^r Bethel l'un des Sherifs, un Papier qui contenoit le Discours qu'il venoit de faire, & jura tout de nouveau devant Dieu, & sur l'espérance de son salut, qu'il n'avoit rien dit qui ne fust la ve-

rité, le tout sans déguisement, & sans réserve mentale, & que la signature qu'on trouveroit au bas de l'Ecrit estoit la sienne. Cela estant fait, cet infortuné Prélat donna son Chapeau à l'Exécuteur, tira une Coëse de nuit de sa poche, la mit sur sa teste, & répondit à quelques demandes que luy firent les Sherifs. Un Ministre de la Religion Protestante se présenta devant luy ; mais il luy tourna le dos sans vouloir le regarder. En suite il se couvrit le visage entier avec la

coise, & demeura plus d'une demy-heure dans tout le recueillement qu'on soit capable d'avoir. Il estoit debout, attaché à la Potence, mais non pas encor pendu. Durant tout ce temps on ne le vit point changer de posture. Il eut toujours les mains libres, & dans une mesme situation, si ce n'est lors qu'il faisoit des Signes-de-Croix, ou qu'il frapoit sa poitrine, ce qui arrivoit souvent.

Dans ce mesme temps on fit monter Fits-Harris, qui estant dans la Charete, de-

manda au Capitaine Richardson, si on n'avoit point donné quelque ordre aux Sherifs pour disposer de son Corps. Ce Capitaine ayant dit qu'il ne devoit pas s'en inquiéter, il pria qu'on fît venir le Docteur Havvkins pour l'assister en mourant. Les Sherifs firent aussi-tôt monter ce Docteur. Ils s'embrasserent, & l'Exécuteur voulant luy passer la corde au col, le Docteur prit son Chapeau, & Fits-Harris osta sa Perruque. Quand la corde fut passée, il tira un grand

Mouchoir de sa poche , & le noua derriere la teste. En suite l'Exécuteur voulant l'attacher, il l'arresta en disant qu'il vouloit faire ses Prieres à genoux, ce qu'il fit sur l'heure avec le Docteur. Un quart d'heure apres ils se leverent tous deux, & s'embrasserent encor une fois. Le Sherif Bethel demanda à Fits-Harris s'il n'avoit point quelque chose à dire, & qu'en l'état où il se trouvoit, il devoit n'avoir aucun autre soin que de décharger sa conscience. Il répondit que le

Docteur de la Tour feroit ſçavoir au Public tout ce qu'il avoit à déclarer, & qu'il l'avoit laiffé par écrit, ſigné de ſa main.

Le Docteur Martin Woodſtreet qui eſtoit préſent auprès des Sherifs, le preſſa de dire s'il mouroit Papiſte ou Proteſtant. Il répondit de nouveau que l'Ecrit qu'il avoit laiffé entre les mains du Docteur Hávvkins ſatisferoit tout le monde; & ſur ce que le même Docteur luy repliqua que la ſatisfaction du Public ſeroit plus grande,

s'il vouloit luy-mesme faire cette Déclaration, il fit encor la mesme réponse, & dit ce qui suit pendant que l'Exécuteur attachoit la corde à la Potence.

Bon Peuple. Ce genre infame de mort me paroist plus effroyable que la mort mesme. Les pechez que j'ay commis contre Dieu, peuvent bien m'avoir attiré de tels Jugemens; mais quant aux crimes pour lesquels je meurs, je le prens icy à témoin, que je n'ay eu de part au Libelle que pour découvrir au Roy ce qui se passoit

contre luy. J'estois employé pour cela, bien que ceux qui m'employoient ayent refusé de me faire justice quand on m'a fait mon Procès. Je prens aussi Dieu à témoin, si de ma vie j'ay touché aucun argent que pour de pareils services. Quant aux Témoins qui ont juré contre moy, je déclare solennellement à tout le monde, & au moment de ma mort, que je n'ay point veu le Ministre du Prince Etranger avec lequel on m'accuse d'avoir eu des conférences, depuis le commencement de la découverte de la Conspiration; que je ne luy

ay parlé de ma vie, non plus qu'à son Confesseur, & que je n'ay eu aucune affaire avec eux directement ny indirectement, quoy que le Chevalier Guillaume Waller, & les autres, ayent faussement juré le contraire. Quelle apparence y a-t-il que ce Ministre m'eust voulu donner trois mille Ecus pour composer ce Libelle? Je laisse aux Gens éclairés à en juger. Le Docteur Harvukins a entre ses mains tout ce qui me reste à déclarer. Je pardonne à tout le monde, & j'espère que Dieu me pardonnera. Je demande les

prières de tout ce bon Peuple, afin qu'il m'obtienne un heureux passage en l'autre Monde.

Après ce discours, Fits-Harris demanda aux Sherifs si on ne laisseroit pas son Corps à la disposition de sa Femme; surquoy l'un d'eux luy lût l'ordre, portant qu'il seroit coupé en quatre quartiers, les quartiers mis sur les Portes de la Ville, & sa teste sur le Pont de Londres. Il salua le Docteur & les Sherifs, & abaissa le Mouchoir pour se couvrir le visage. Alors on lia les mains à l'Ar-

chevesque d'Irlande, aussi-bien qu'à luy. On fit en suite marcher le Cheval par qui la Charette estoit traînée, & l'un & l'autre demeura pendu. L'Exécuteur les prit tous deux par les pieds, & les tira chacun l'espace de trois minutes. Un peu apres il les dépoüilla tous nuds, sans les détacher de la Potence. Le premier qu'il en tira fut le Corps de l'Archevesque. Il l'étendit sur une petite Table, où luy ayant fendu l'estomach, il luy arracha le cœur, qu'il fit voir

au Peuple, en disant, *Voicy le cœur du Traître*. En mesme temps il le jetta dans le feu, aussi-bien que ses entrailles qu'il luy arracha, apres qu'il luy eut fendu le ventre, comme il luy avoit fendu l'estomach. En suite luy ayant coupé la teste, il cria tout-haut, *Voicy la teste du Traître*. On ne remarqua aucun changement dans le visage. Il mit cette teste dans une Corbeille, apres quoy il coupa les quatre membres, & les mit avec la teste. On a enterré le tout apres

256 MERCURE

des Corps des Jesuites qu'on exécuta à Londres il y a deux ans. C'est une grace que ce Prélat avoit demandée. Le reste du Corps fut jetté au feu. L'Exécuteur fit la mesme chose de celuy de Fits-Harris, dont on a aussi enterré les restes.

Ma Lettre du mois de May vous apprit la mort de M le Duc de Lefdiguieres. Son Corps ayant esté embaumé fut mis en dépost dans l'Eglise de S. Germain en Laye, & y demeura le nombre des jours qu'on a de

coûtume d'y laisser les Personnes de sa naissance. Des Prestres l'y gardèrent nuit & jour, avec douze grands Flambeaux de cire blanche toujours allumez. Cependant, Madame la Duchesse de Lesdiguières sa Veuve, dont la pieté est connue de tout le monde, luy fit faire icy un Service tres-pompeux dans l'Eglise de S. Paul, Paroisse de l'Hôtel de Lesdiguières. Il y eut une affluence extraordinaire de Personnes du premier rang, de l'un & de l'autre Sexe. L'ordre

Juillet 1681. 1. P. Y

258 MERCURE

fut donné en suite pour porter son Corps en Dauphiné, où est le Tombeau de ses Ancestres. On le posa sur un Chariot couvert d'un grand Drap noir, croisé de blanc, & frangé d'argent, avec les Armoiries de Lesdiguières & de Créquy. Vous sçavez, Madame, que ce Duc estoit l'Aîné de l'illustre Famille de Créquy. Ce Chariot estoit attelé de six Chevaux noirs, caparaçonnés & couverts de noir jusques à terre, & accompagné de M^r de Vacluse, ancien Gentil,

homme de la Maison, de
 M^r de Flote, Gentilhomme
 de la Maison de Madame la
 Duchesse de Lesdiguières,
 de plusieurs Pages, & autres
 Domestiques, de quelques
 Carrosses, & d'un grand
 nombre de Chevaux de
 main. Il reçoit beaucoup
 d'honneur dans toute la rou-
 te, & rien n'eust manqué à
 ceux qu'on luy eust rendus
 dans le Dauphiné, si Ma-
 dame de Lesdiguières n'eust
 tenu secret le départ de ce
 Convoy, afin d'épargner à
 cette Province les dépenses

Y ij

qu'elle jugeoit bien que l'on voudroit faire. En cela elle pratiqua la modestie de la grandeur veritable, & suivit l'exemple de cet illustre Défunt, qui par les mesmes raisons arrivoit toujors à Grenoble, de nuit & en Poste. Le Corps reposoit déjà dans l'Eglise de Moirene, qui n'est qu'à trois lieuës de cette Capitale du Dauphiné, quand on y apprit qu'il y passeroit le lendemain. Les Officiers de Milice s'assemblerent aussitost chez M^r Baudet, Pere de M^r de la Ronziere

Conseiller au Parlement, Premier Capitaine, & allerent recevoir les ordres de M^r de S. André, Premier Président, Commandant dans la Province. Le lendemain au matin, les Consuls de Grenoble, animez de leur zele accoustumé, & voulant marquer cōbien ils avoient de reconnoissance pour toutes les graces que la Ville avoit reçeuës de M^r de Lefdiguières & de ceux de sa Maison, partirent avec leurs Robes de cérémonie, accompagnés de l'Hôtel de

Ville, devancez par les Huissiers & Valets en deüil, leurs Chevaux couverts de Houffes noires traînantes ; & s'estant rendus à Moirene, prirent le devant du Chariot, qui de Paroisse en Paroisse fut précédé toujourn du Clergé. Les Religieux Prieurs de S. Robert, entre Moirene & Grenoble, ne voulurent pas s'exempter de ce devoir, quoy qu'ils ne fassent jamais de pareilles fonctions. Tandis que le Convoy approchoit, les onze Cōpagnies de Milice, ayant

M^r Baudet à leur teste, sortirent hors de Grenoble par la Porte nommée de France, bastie par les soins du Conestable de Lefdiguieres. Ces Compagnies assemblées en si peu d'heures, ne laisserent pas de monter à pres de quinze cens Hommes, qui, rangez en Bataille par M^r de S. Sauveur Major de la Ville, borderent l'Isere, & occuperent une partie du terrain qui est depuis la Porte jusqu'au lieu où ce terrain est coupé par cette mesme Riviere. Dès que le

Convoy arriva au Camp, elles commencerent à prendre leur marche, les Capitaines & Lieutenans portant leurs Piques sous le bras, la pointe en arriere, & presque traînante. Les Drapeaux estoient voilez de Crêpe, & portez aussi sous le bras la pointe baissée en avant. Les huit ou dix Sergens de chaque Compagnie tenoient leurs Hallebardes la pointe deffous & pendante, & les Soldats portoient leurs Mousquets la crosse sous le bras gauche, avec la bouche en arriere,

arriere. Les Tambours qu'on avoit aussi voilez de noir, faisoient paroistre l'Ecuillon des Armes de Lefdiguieres. Leur Bateria estoit celle des Convois funebres. Enfin tous les Officiers, Sergens, Caporaux, Tambours, & Valets de la Suite des Officiers, avoient des Habits de deuil & de longs Crêpes, aussi-bien qu'une partie des Soldats. Jugez par toutes ces choses combien cette Marche estoit lugubre. Le grand silence qu'on y observa, joint à la tristesse qu'on

Juillet 1681. I. P. Z

voyoit peinte sur tous les villages, fit assez connoistre ce qui se passoit dans le cœur des Assistans. Tous les Corps Ecclesiastiques, non seulement de Grenoble, mais des environs, vinrent au devant de ce Convoy jusques à la Porte de la Ville, avec leurs Banieres noires, & prirent leur rang accoustumé, chaque Chanoine, Prestre, ou Religieux, ayant un Cierge à la main. Apres eux marchoit un nombre de Pauvres, vestus de noir, portant chacun un Ecusson des Ar-

mes de la Ville. La Compagnie des Gardes précédait immédiatement le Chariot, autour duquel on avoit rangé douze Sergens de la même Milice, qui avec leurs Hallebardes écartoient la grande foule. L'Hôtel de Ville suivoit avec ceux de la Maison de M^r de Lesdiguières, tant de Paris que de Grenoble. Le Peuple fermoit la Marche, & fit paroître une cōtenance toute desolée. Mais rien ne fut plus touchant que ce que l'on entendit, quand les Ha-

Z ij

bitans , accourus dans une multitude prodigieuse jusqu'à la Porte de France, aperçurent les tristes Reliques de leur Gouverneur. La consternation qui jusqu'à là s'estoit emparée de tous les Esprits, se changea en des transports dont ils ne pûrent retenir l'éclat. Ce ne furent que voix confuses de gémissemens & de regrets; & comme s'ils eussent voulu estre ingénieux à augmenter leur douleur, chacun à l'envy marquoit quelque grace, quelque acte

de bonté ou de justice, dont il estoit redevable à cette Ame veritablement magnanime, ne cessant tous de pousser des vœux pour le repos de celuy qui avoit contribué si souvent au leur, qui en quantité d'occasions avoit fait céder ses intérêts à ceux du Public, & qui enfin avoit esté le parfait Imitateur de M^r le Duc son Pere, dans le grand nombre de pieuses Pensions qu'il avoit données à des Particuliers de Grenoble, par de purs motifs, qu'on ne sçau-

270 MERCURE

roit mieux nommer qu'en les nommant de Lefdiguieres, puis que la générosité est si naturelle à ceux de cette Maison. Ce triste Convoy arriva sur les neuf heures du soir à l'Eglise Cathédrale de Nostre-Dame, au son de toutes les Cloches de la Ville. La Milice campa dans la Place qui est au devant de cette Eglise, & le Corps fut descendu à l'entrée par huit des Sergens, quatre Gentilshômes ayant pris les bouts du Drap. Il reposa jusqu'au lendemain

dans une Chapelle toute environnée de grands Flambeaux. Pendant la nuit, on posa un Corps-de-garde de dix Hommes, & un Sergent de chaque Compagnie, avec un Capitaine, un Lieutenant, & un Enseigne. Le jour suivant, à cinq heures du matin, la Messe fut célébrée, & le Corps remis un peu apres sur le mesme Chariot, qu'on accompagna dans le mesme ordre jusques au Convent des Récolets, hors la Porte de Bonne. La Milice y tenoit deux hayes ouvertes, au

Z iij

milieu desquelles le Convoy passa ; apres quoy les Soldats firent la Salve de leur pitoyable adieu. Le Corps reposa ce mesme jour à la Mare, qui est une de ses Terres. Les Prestres de la Paroisse, les Capucins, les Penitens, & les Principaux du Lieu, vinrent au devant jusques à Pierre-Chastel, distant d'une lieuë, & l'accompagnerent le lendemain jusques à Ponthaut, éloigné d'une autre lieuë, où les Peuples de tous les environs estant accourus, firent voir

par leurs regrets combien ils sentoient la perte. Il fut mis ce mesme jour au Tombeau de ses Ancestres. C'est un Mausolée, enrichy de plusieurs Figures de marbre blanc & noir, d'une sculpture admirable, dans le Chasteau de Lefdiguieres, Lieu de la Pairie.

Il me reste à vous parler du Service solemnel qui fut fait pour luy le Vendredy 11. de ce mois dans la Cathédrale de Grenoble. Ce jour ayant esté pris, les Officiers de Milice se saisirent dès

274 MERCURE

cinq heures du matin de
 toutes les Portes & Avenües
 de l'Eglise, qu'ils firent gar-
 der par les Sergens pour em-
 pescher la confusion. Elle
 estoit tenduë de noir, avec
 une double Litre de Velours
 neuf, chargée de l'Ecu de
 Lefdiguieres d'un pied à
 l'autre. Sept Litres de mes-
 me, ornées des mesmes
 Ecus, couvroient tout le
 Grand Autel, ainsi que la
 Chaire du Prédicateur. Un
 nombre infiny de Cierges
 allumez par tout, éclairoit
 l'Eglise, qui ne recevoit que

cette lumiere, toutes les Fenestres estant fermées par de grands Draps noirs. Au milieu du Chœur estoit le Mausolée, élevé sur quatre Marches, couvertes de six-vingts Flambeaux d'argent, garnis de Cierges chacun d'une livre. Le Parlement s'y rendit en Corps sur les neuf heures, avec la Chambre des Comptes, & ces Compagnies prirent leurs places à leur ordinaire à chaque costé du Chœur. M^r l'Intendant de la Province qui y assista, se mit

immédiatement apres les
Présidiens à Mortier. Les
Consuls & les Officiers de
Milice furent placez au mi-
lieu du Chœur sur des Sieges
mis en travers, & drapez de
noir. M^r Morel Conseiller
au Parlement, & Chanoine
de cette Eglise, officia en
l'absence de M^r l'Evesque
de Grenoble qui estoit allé
faire sa Visite ; & apres la
Messe, l'Oraison Funebre
fut prononcée par le Pere
Brenier Jesuite, celebre Pré-
dicateur. Il eut beaucoup
de succès, & fit paroistre une

éloquence tres-fine dans les trois Parties de son Discours, qui furent, *Grandeur à l'Armée, Grandeur à la Cour, & Grandeur parmy les Siens & avec le reste du Monde.* Il prit pour Sujet de la premiere, ce que sçait toute l'Europe de l'illustre Duc dont il parloit; & dans les deux autres, il fit éclater mille endroits de probité, de bonté, de cordialité, de compassion, de justice, & de générosité, autres que ceux qui estoient publics. Il releva tous ces endroits de vertu, auxquels

l'ostentation n'avoit jamais eu de part, comme partans d'un fond de bon naturel & de magnanimité, & finit trop tost pour la satisfaction de ses Auditeurs. Les Boutiques de la Ville furent fermées pendant tout ce jour, & le Parlement ne donna point d'Audience.

Le Roy a donné à M^r Hennequin son Procureur General au Grand Conseil, l'Abbaye de Val-secrét, Diocèse de Soissons, pour M^r l'Abbé de Charmont son Fils. Quoy qu'il soit seule-

ment âgé de seize ans, il a déjà un mérite qui le rend tres-digne du nom qu'il porte, & des graces d'un Prince qui fait toutes choses avec le plus juste discernement. L'excellente éducation qu'il a reçeuë, & son heureux naturel, font qu'il n'ignore aucune des choses qui peuvent former un galant Homme. Il a joint à l'étude de l'Histoire & des belles Lettres, celle des Mathématiques, où il a réüßy dans ce qu'elles ont de plus curieux, avec un succès qui

est peu commun. Ce sont des marques certaines que l'Eglise ne trouvera pas moins d'appuy en sa Personne, que l'Etat en a trouvé dans tous ceux de sa Maison. Elle est alliée à quantité de grandes Familles des plus considérables du Royaume, tant de la Robe que de l'Epee, & elle a donné des Officiers à toutes les Compagnies Souveraines de Paris. On y compte des Maistres des Requestes, des Présidens aux Enquestes & Requestes du Palais, des Prési-

dens à Mortier, & des Evêques de Rennes, de Troyes, de Senlis, & de Soissons. M^r Hennequin, Pere de ce jeune Abbé, est un Homme d'une pieté exemplaire, capable des plus grands Emplois, & des plus importantes Négotiations.

Je vous ay déjà parlé bien des fois du Berger Fleuriste, & la délicatesse de son esprit vous est connue par plusieurs de ses Ouvrages qui ont embelly mes Lettres. Ainsi je ne sçaurois mieux vous préparer à une lecture

Juillet 1681. 1. P. Aa

282 MERCURE

agréable, qu'en vous disant
que le Billet que vous allez
voir est de sa façon. Il ac-
compagnoit un Présent de
Fleurs, envoyé à une Belle le
jour de sa Feste.

S2S2S2:S222S2S22S

LE BERGER

FLEURISTE,

A la Nympe des Bruyeres.

NE vous envoyer point de
Fleurs le jour de vostre
Feste, belle Nympe, & vous
écrire pour excuse que les plus
brillantes des Parterres perdent

leur lustre auprès de celles de
 vostre teint ; qu'à vostre appro-
 che les plus blanches semblent
 devenir pâles , & les plus ver-
 meilles rougir de honte , & que
 deux Soleils feroient bientôt
 mourir ce qu'un seul fait naître ,

Ce seroit faire le Badin,
 Et vous donner d'assez mau-
 vaïse grace ,

Pour de belles Fleurs de Jar-
 din ,

Les plus communes du Par-
 nasse.

L'amitié tendre, aussi-bien que
 l'amour ,

Vous en doit, du moins en ce
 jour ,

Présenter de plus naturelles.

A a ij

284 MERCURE

Ce tribut appartient au nom que
vous portez;
Et s'il se paye aux moindres
Belles,
Vous, que l'on voit briller de
cent rares beautés,
Je vous laisse à penser, si vous le
méritez..

*Ne vous en offrir d'ailleurs
qu'en petite quantité, et vous
mander pour raison de cette
épargne,*

Vous en auriez eu davantage.
Mais quoy, dès le matin
Les Abeilles ont mis le Parterre
au pillage,
Et s'en vont avec leur butin.
Il leur faut pardonner aujourd'hui
ce ravage,

Elles l'ont fait à bonne fin.

Les Zéphirs mes amis, m'ont dit
que cette Queste

Estoit pour célébrer, par un fa-
meux Festin,

Ce jour de vostre Feste.

*Je vous connois, belle Nym-
phe. Vous seriez d'humeur à
ne croire ny les Zéphirs, ny leur
Truchement, & l'on courreroit
risque de ne passer auprès de
vous que pour un Conteur de
Nouvelles faites à plaisir L'in-
convénient m'a paru fâcheux,
& pour l'éviter, j'ay fait amas-
ser des Fleurs, & vous en en-
voye trois Corbeilles toutes plei-
nes.*

286 MERCURE

Céladon, de ma part, vous les
va présenter,

Et j'ose me flater

Qu'elles vous seront agréa-
bles.

Elles parfument l'air d'une char-
mante odeur;

L'innocence & l'amour brillent
dans leur couleur,

Il n'en est point de plus aimab-
lés.

Les Roses & les Lys n'ont point
tant de beautéz,

Ce sont pour les Autels des or-
nemens passables;

Mais voicy ce qu'il faut pour les
Divinitez.

*Fleurs d'Orange & de Gré-
nade, Jasmin de France &
d'Espagne, & Oeillets de toutes*

*les sortes. Je n'ay pas voulu les
mettre en Bouquets, ç'auroit esté
entreprendre mal-à-propos sur
cet esprit de discernement &
d'invention dont vous estes
pleine jusqu'au bout des doigts,
& qui rend tous vos Ouvrages
si beaux, qu'on n'en voit point
de mieux travaillez que ceux
qui sortent de vos mains.*

*C'est donc à vostre adresse
A faire valloir leur richesse,
A ménager leur rang, leur éclat,
leur douceur,
Et puis à les placer sur vostre
aimable cœur.
C'est là que vous allez finir vos
destinées,*

288 MERCURE

Fleurs trois fois fortunées;
Et c'est là qu'un Amant mettroit
tout son bonheur
A finir ses années.

*Pour moy, belle Nymphe, bien
que je ne sois qu'au nombre de
vos Amis, sans mentir, en cette
rencontre, si je l'ose dire,*

Je suis du sentiment de vos Ado-
rateurs.

Je voudrois bien avoir le destin
de mes Fleurs.

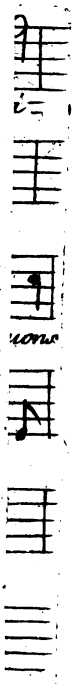
Tout iroit à me satisfaire,

Vous me regarderiez comme un
joly présent,

J'aurois le bonheur de vous
plaire,

Et je mourrois en vous plaisant.
Est-il rien de plus doux, & de
plus innocent?

Handwritten musical notation on a five-line staff, featuring various notes and rests. The notation is somewhat faded and appears to be a transcription or a draft.



THE
JOURNAL
OF
THE
ROYAL
ANTHROPOLOGICAL
INSTITUTE
OF GREAT
BRITAIN
AND IRELAND
VOLUME
LXXV
PART I
1905

F

Après tous les Airs d'a-
mour que je vous ay en-
voyez depuis plusieurs mois,
vous serez bien-aïse d'en voir
un à boire. Les Paroles ont
esté notées par un fort ha-
bile Maistre.

CHANSON A BOIRE.

L'*Hoste de ccans nous fait mal
sa Cour,
Il mérite qu'on le gronde.
Quoy, n'avoir qu'un Valet pour ven-
ser à la ronde,
Et ne boire que tour-à-tour?
Pour nostre soif extrême
Est-il rien de plus importun?
Croyez-moy, servons-nous nous-
misme,
Nous boiròs quatre coups pour un.*
Juillet 1681. I. P. Bb

290 MERCURE

La seconde Enigme du dernier Mois, n'a pas seulement trompé vos Amies, mais plusieurs autres Personnes, qui ayant trouvé que *le Feu* estoit le vray Mot de la premiere, ont crû en devoir chercher un autre pour cette seconde. Cependant toutes les deux avoient esté faites sur le Feu, & c'est ce qui a donné lieu à ce joly Madrigal de M^r Daubaine.

DE Mercure à Philis la différence est grande.

*Si quelqu'un de vous me demande
En quoy, comment, d'où vient qu'ils
s'accordent si peu,*

*Il faut que je le satisfasse;
C'est que Mercure est tout de Feu,
Et Philis est toute de glace.*

Ceux qui ont connu que ces deux Enigmes avoient esté faites sur le mesme Mot, sont M^{rs} Gardien, Secretaire du Roy ; Leger de Verbifsonne ; L'Abbé du Vivier, de la Ruë de la Truanderie; Formentin & Caudron, du College d'Abbeville ; De Lépine de Ploërmel ; Rault, de Roüen ; Gigés, du Havre, (ces trois derniers les ont expliquées en Vers;) Mademoiselle Jeanneton Goury,

Bb ij

292 MERCVRE

d'Orleans ; L'aimable Toi-
non ; La charmante Mag-
delon ; La fidelle Fanchon ;
La belle Blampignon , de
Paris ; Le Solitaire de Ren-
nes ; Le folâtre Amant , de
la Ruë Troussévache ; L'A-
mant de la jeune Lisete , de
la mesme Ruë ; & Loyseau
de la Ruë Aubry-Boucher ,
de la Ville de Cambray , ces
deux encor en Vers.

Ceux qui n'ont trouvé
que le Mot de la premiere ,
sont M^r de la Ville-aux-Bu-
tes , de la Ruë de la Harpe ;
Guépin , de Rennes ; De

Vert , Prevost de S. Pierre
d'Abbeville ; Frere Jean
d'Amiene ; Saugy, de Nuits
sous Rennes ; Roussélet, de
l'Hostel d'Avaux ; Mazan,
de Lyon ; Poirier, de Meres ;
De la Croix R... Mesdemoi-
selles la Perouze de Létang,
de Dauphiné ; Avare, du
Quartier S. Victor ; Bour-
geois la cadete ; De la Mare,
de la Ruë Montmartre ;
Bienfait la cadete, de l'Hô-
tel d'Avaux ; Davilers, de la
Ruë Simon le Franc ; Le
Clerc, Ruë aux Ours ; Da-
ligre, Ruë au Maire ; D. C.

B b iij

294 MERCVRE

Ruë Monconseil; Sylvie, du Havre de Grace; Les Pré-
tentions desolées; La géné-
reuse de Boissy; L'aimable
Dauzay; L'Amante raccom-
modée, de la Ruë Mont-
martre; Allard, du Vexin;
Alcidor, du Havre de
Grace; Le Prométhée en
amour, de la Ruë des cinq
Diamans; Le défunt Voisin
des Hostesses agreables;
Le Triolet de Bordeaux, du
Quartier S. Mederic; Le bon
Oncle, du mesme Quartier;
Les Agens Pygmées, de la
Ruë S. Martin; Le Conseil-

ler du Mariage ; Le Libertin
spirituel ; L'illustre Faineant,
Le jeune Solitaire de la Ruë
des trois Cheminées, de Poi-
tiers ; Le Chevalier de la
Santé ; L'Abbé Luyfant, de
la Ruë des Menestriers ; Le
galant Clerc de la Chambre
des Comptes , de la Ruë
S. Bon ; Les illustres Com-
mis de la Ruë de Clery ; Le
Solitaire de l'Hostel de
Guise ; Le jeune Agent flaté
d'espoir ; L'Agent né coifé ;
Les Ouvrages du Hazard ;
& le mal-habile Homme de
Normandie.

B b iij

296 MERCVRE

J'ajoute les noms de ceux qui ont expliqué cette même Enigme en Vers. M^{rs} le Comte de Montaigu, de la Ruë Montmartre; De l'Isle d'Origny, de Troyes; F. Ha... du Mesnil, de Chambrais en Normandie; Bouret, Président en l'Election de Mante & Meulan; Le Blanc, de Roquemont; Regnier de S. Martial; De Plémont, de la Forest de Lyons en Normandie; Droüart de Roconval; La jeune Epouse triomphante, de la Ruë S. Denys; Les belles Go-

bron ; L'aimable Hubert, de la Ruë de la Harpe ; Le Juvenal naissant, de la mesme Ruë ; L'Amoureux enbourgeoisé ; Le Solitaire Aventurier, de la Ruë Maubué ; Le Favory Monicardin ; Le Bourg, de l'Hostel de Soissons ; & l'Architecte ressuscité. *Le Tonnerre, la Plume, & la Chandelle*, sont trois autres Sens que l'on a donnez à la mesme Enigme.

On a expliqué la seconde sur le *Vin, l'Eau, le Tonnerre, le Charbon de terre, & la Mine* ; & ceux qui ont connu que

298 MERCURE

c'estoit *le Feu*, sont M^{rs} Pin-
chon, de Roüen; De Clacy,
de Caën, Avocat au Parle-
ment de Paris; & le Solitaire
du Parnasse de Rheims, ces
deux derniers en Vers.

Le Berger Fleuriste a fait
la premiere des deux nou-
velles Enigmes que je vous
envoie. Le jeune Solitaire
de Poitiers est l'Autheur de
la seconde.

ENIGME.

Voicy deux Sœurs des plus
aimables,
Dont l'une est Reyne, & l'autre Roy.

GALANT. 299

*Leurs appas sont divins, si l'on en
croit les Fables;*

*Et sans eux, ou sans leurs sembla-
bles,*

Vous qui pouvez de bonne-foy

A mille Cœurs donner la Loy,

*Jeunes Beutez, (que de deuil & de
larmes!)*

*Vous n'aurez pas la moitié de vos
charmes.*



*En faveur de leurs grāds attraits
On les aime par toute terre.*

*L'une, sur tout, en France; & l'autre
en Angleterre;*

*Et ces Etats en ont grand nombre de
Portraits,*

Des plus riches, & des mieux faits.



Le Roy se souteint de luy-mesme,

Il est grand, droit, & vigoureux;

300 MERCVRE

*La Reyne est foible & tendre, &
mérite qu'on l'aime,
Aussi son air est amoureux.
Mais la Belle a des Gardes
Armez de bonnes Hallebardes,
Pour la défendre, ou la vanger
De l'Etourdy qui la veut outrager.*

AUTRE ENIGME.

Q*uiconque s'est servy de
moy,
Sçait combien à présent utile est mon
employ.
Mon Corps est simple & froid autant
qu'on le peut estre;
Il est pourveu de plusieurs bras
Dont le nombre ne doit faire aucun
embarras.
Qu'il suffise au Lecteur qui cherche
à me connoistre,*

*Que de moy sans c. a l'on feroit peu
de cas.*

*Il ne faut point que l'on s'étonne,
Si ce que je n'ay pas, quand on veut,
je le donne.*

*De moy-mesme je ne puis rien,
Par le secours d'autrui je rends le
mien utile,*

*Et je ne fais ny mal ny bien,
Tandis qu'on me laisse inutile.*

L'Amour est le Dieu des
Avantures, & il en fait naître
tous les jours qui nous con-
vainquent qu'il n'y a point
d'âge qui puisse mettre les
cœurs à couvert de son pou-
voir. Un galant Homme
ayant épousé une Demoi-

elle dont le mariage l'accommodoit, logea chez luy avec grande joye une Sœur cadete, qui n'ayant plus ny Pere ny Mere, partageoit avec sa Femme tout le Bien de la Maison. Il avoit grand soin de sa conduite, & luy preschoit si souvent l'infidelité des Hommes, qu'il luy fut aisé de voir par quel motif charitable il luy en vouloit donner du dégoût. Sa Succession le regardoit; & quoy qu'il n'osast luy conseiller la retraite, il n'eust pas esté fâché qu'elle eust pris

party dans le Convent. La Belle qui lisoit dans ses pensées, le donnoit souvent le plaisir de les flater. Elle marquoit du mépris pour tous les plaisirs du monde, plaignoit la folie de celles qui écoutoient des douceurs; & à l'entendre, le nom d'un Amant luy estoit insupportable. Rien ne plaisoit tant à son Beaufrere. Il croyoit déjà luy voir une Guimpe, & dans le détachement qu'elle montrait tous les jours, il luy donnoit le nom de Béate, & ne faisoit plus qu'attendre qu'

elle remplist sa vocation. Il l'attendit inutilement. Quoy qu'il püst faire pour l'y affermir, ses soins n'empescherent point qu'elle ne trompast ses espérances; & ce qui luy fut le plus fâcheux, c'est que ce malheur luy arriva d'où il devoit le craindre le moins. Il avoit encor son Pere, qui gardant chez luy un Appartement, contribuoit aux frais du ménage. C'estoit un Homme d'un mérite distingué, & à qui un grand Prince avoit fait l'honneur de le choisir pour agir dans

ses affaires. Comme il avoit soixante & douze ans, son Fils ne püst soupçonner qu'il eust encor l'ame tendre. Cependant à force de voir la Belle, il en demeura charmé. Apres quelque temps perdu à luy dire en general mille choses obligantes, il luy parla sérieusement. Elle l'écouta malgré son âge. Ils convinrent de leurs faits, & ce fut par son avis qu'elle se feignit dégoûtée du monde. Ils ébloüirent par là les Surveillans qu'ils avoiēt à craindre; & pour ne les pas cha-

Juillet 1681. I. P. Cc

306 MERCURE

griner avant le temps, ils se donnerent la foy en secret, & le bon Homme se rendit heureux sans que personne en püst rien connoistre. Les mesures qu'on le pria de garder pendant quelques mois, demandant de luy de grandes contraintes, il commençoit à les trouver importunes, quand la Belle s'apperçeut qu'il estoit temps de parler. Elle déclara son mariage, qui fit d'autant plus de peine aux Intéressés, qu'ils la virent en état d'estre bientôt Mere. L'Avanture

donna sujet de parler à toute la Ville, où la Belle est présentement reconnue pour Bellemere de sa Sœur aînée, & son vieil Epoux pour Beupere & Beaufrere de sa Belle-fille.

Le Pere Alexis du Buc, Religieux Théatin, continue toujours la Controverse dans l'Eglise de ces Peres. Entre plusieurs Abjurations, qui sont l'heureux fruit des Veritez qu'il enseigne, celle qu'il reçut de Mademoiselle de Biron le 7. de ce mois est considérable. Cette De-

Cc ij

308 MERCURE

moiselle est âgée de 25 ans, & d'une des plus illustres Familles d'Angleterre, où les Parens ont toujours esté l'appuy de la Religion Protestante. La Cérémonie s'en fit dans l'Eglise des Carmelites du grand Convent. Les Conversions cōtinuënt aussi à se faire en tres-grand nombre dans le Poitou, & depuis un mois plus de quinze cens Personnes y ont encor abjuré. Le zele des Magistrats à faire observer dans toutes les Villes les Déclarations de Sa Majesté touchant les

Prétendus Reformez, produit des effets tres-avantageux, & on l'a veu depuis peu dans la Ville de Lunel en la personne de M^r de Montfagean, qui avoit vescu soixante ans dans la Religion de Calvin. M^r de Froment Procureur du Roy, l'estant allé voir quand il eut appris qu'il estoit malade, il luy déclara qu'il vouloit se convertir, & fit abjuration entre les mains des Capucins qui vinrent l'instruire. Il vescu encor dix jours, & employa tout ce temps à des actes de

310 MERCURE

devotion & de pieté, qui surprirent tout le monde. Les Ordres Religieux accompagnerent son Corps, avec tous les Catholiques, dans l'Eglise des Observantins, où il souhaita d'estre enterré.

Il s'est fait une autre Conversion dans la mesme Ville, qui a eu beaucoup d'éclat. Mademoiselle Prifille de Rossillon, âgée d'environ vingt ans, Fille unique de M^r de Rossillon, l'un des plus célèbres Ministres de Lunel, ayant eu des doutes qui luy rendirent sa Religion sus-

GALANT. 311

pecte, se fit instruire par les Capucins des Veritez de la nostre. Les conférences qu'elle eut avec eux ne pûrent se faire avec assez de secret pour estre inconnuës à ce Ministre. Il les découvrit, & pour empescher le changement qu'il craignoit, il luy osta la liberté de sortir, jusqu'à ce qu'il pust la faire conduire à Orange, ou à Geneve. Toute observée qu'elle estoit, elle vint à bout de s'évader, & les Dames Catholiques entre les mains desquelles elle se remit,

ayant averty les Magistrats, elle fut conduite à la grande Eglise, où elle embrassa publiquement la Religion Romaine. On chanta le *Te Deum* à la fin d'une grande Messe qu'on célébra; & M^r de Rossillon son Pere, qui fut averty de cette Cerémonie, y accourut aussitost. Il l'aimoit tres-tendrement, pour ses belles qualitez, & luy trouvoit tant d'esprit, qu'il avoit bien dit des fois, qu'il eust souhaité qu'elle eust esté un Garçon, pour en faire un des plus fameux Ministres.

Ministres de France. Il luy parla sans emportement, & ayant sçeu d'elle qu'elle avoit examiné ce qu'elle faisoit, il luy protesta devant toute l'Assemblée, que pour s'estre convertie, il ne l'aimeroit pas moins, & la pria de ne point l'abandonner, l'assurant qu'il la laisseroit aller, quand elle voudroit, dans un Convent de Religieuses, pour achever de se faire instruire. Cela se fit quelques jours apres. On la conduisit à Montpellier au Convent de S. Charles, où Madame de Pradel, Sœur

Juillet 1681. I. P. D d

de l'Evesque de la mesme Ville, & Madame de S. André, ont un soin particulier des Nouvelles Converties. Mesdemoiselles de Nicol, Filles de M^r de Nicol, dont je vous appris la conversion par ma Lettre de Fevrier, sont aussi dans ce Convent, où leur ferveur est d'un grand exemple.

M^r de Clausel, un des plus vieux Conseillers de la Cour des Aydes, & fort estimé pour son esprit & pour son mérite, a fait la mesme abjuration. Madame de

Roux sa Nièce, l'a imité.
Elle est Femme de M^r de
Roux, autre Conseiller de
la même Cour des Aydes,
qui s'estoit fait Catholique
quelque temps auparavant.

Les grands fruits qu'ont
faits les Capucins Mission-
naires que M^r l'Evesque de
Troyes avoit fait venir dans
cette Capitale de son Dio-
cese, ont continué jusqu'à la
fin. Ils ont presché tous les
jours matin & soir pendant
sept semaines, dans les trois
plus considérables Eglises
de la Ville, avec une affluence

D d ij

de monde qui ne se peut concevoir. Cette Mission fut terminée il y a fort peu par la Bénédiction des Croix qui ont esté élevées en beaucoup d'endroits. M^r l'Evesque de Troyes en fit la Cérémonie, & assista à la Procession générale qui fut faite ce jour-là. Le zele a esté si grand pour l'érection de ces Croix, que les Dames mesme ont travaillé à porter de la terre sur les éminences où il avoit esté résolu qu'on les placeroit.

Encor une fois, Madame,

(car je me souviens de vous en avoir déjà priée) je vous conjure d'obtenir de vos Amis de ne faire aucun pary sur mes manieres d'écrire. Si j'ay mis dans l'Histoire de l'Avare du dernier Mois, *l'irréguliere structure du Corps de la Mariée*, & non pas *la structure irréguliere*, ce n'a point esté sans y songer, mais par la mesme raison qui oblige ceux pour qui vous m'avez écrit, à préférer ce dernier arrangement à l'autre, je veux dire, parce que le premier m'a paru plus

D d iij

318 MERCURE

doux, & que le redoublement de la lettre *r*, m'a fait quelque peine dans ces deux mots, *la structure irrégulière*. Je n'ay jamais crû qu'on dût se faire une regle de mettre par tout le substantif avant l'adjectif. L'un est fort souvent préférable à l'autre, & il me paroist qu'il en faut laisser décider l'oreille. Il y a mesme plusieurs adjectifs, qui doivent toujours précéder le substantif. *Petit & grand* sont du nombre ; & si c'est fort bien parler de dire, *le juste dépit qu'il eut de voir,*

Etc. on parleroit Allemand, si on disoit, *le dépit juste qu'il eut.* Vous ajouterez ce qu'il vous plaira à la Réponse que vous avez souhaitée de moy sur cet Article. Comme les Dames ont les sentimens tres-déliçats, elles s'expriment aussi avec beaucoup de justesse, & vous n'avez qu'à vous consulter vous-mesme, pour juger les différens que vous voyez naître sur la Langue. Vous estes d'un Sexe dont les Ouvrages font voir, que l'heureux talent de dire aisément les choses luy

320 MERCURE

a toujours esté naturel. Aussi
 font-ils recherchez avec un
 empressement extraordinai-
 re, & c'est ce que nous
 voyons encor aujourd'huy
 par le grand débit qu'on fait
 du Livre intitulé, *Dauma-
 linde, Princesse de Lusitanie*.
 Il est tout mistérieux, &
 donne fort à resver à ceux
 qui se piquent de sçavoir la
 carte de la Cour. Il est fait
 par Madame de S. Martin.
 C'est vous dire tout, que vous
 la nommer. Il ne faut rien
 davantage, pour en donner
 une idée parfaite à ceux qui

connoissent comme vous les
Personnes distinguées. !

Le S^r de Luyne, Libraire
au Palais, débite un autre Li-
vre nouveau, que vous trou-
verez tres-digne de l'estime
qu'on en fait. On l'appelle
la Circé. C'est une Tradu-
ction de l'Italien de Jean-
Baptiste Gelli. Ce Livre est
divisé en plusieurs Dialo-
gues tres-curieux, qu'on ne
peut lire avec application
sans en tirer beaucoup d'a-
vantages, pour se connoistre
soy-mesme.

Toutes les Lettres qui

sont venuës d'Angleterre depuis l'exécution de l'Archevesque d'Armagh, nous apprennent qu'on a tous les jours de nouvelles preuves de son innocence. On le plaint fort de n'avoir pû obtenir que son Jugement fust reculé. On a imprimé à Londres la Déclaration que Fitts-Harris donna au Docteur Havvkins le jour de sa mort. Elle a esté faite en présence de trois Témoins qui l'ont signée avec luy ; & afin d'en mieux attester la verité, ce Docteur a mis au bas son

Certificat, par lequel il déclare en foy de Chrestien, & sur la parole d'un Ministre de l'Evangile, qui, avant que Fits-Harris commençast à écrire aucune chose, il l'assura plusieurs fois, que quoy qu'il pust découvrir, il ne devoit avoir aucune espérance de sauver sa vie, ny éviter la damnation éternelle, s'il écrivoit quelque chose qui fust contraire à la verité, & que l'ayant exhorté sur chaque point important à examiner avec grand soin tout ce qu'il déclareroit, il s'es-

324 MERCURE

toit mis à genoux de temps en temps, extraordinairement touché de ses fautes, & avoit appelé Dieu & les Anges à témoin, qu'il n'écrivoit rien que de véritable. L'essentiel de sa Déclaration est, *Que sa Religion en general est celle qui a esté anciennement reçeuë dans les quatre premiers Conciles généraux, & que sa croyance en particulier est la Foy des Chrestiens contenuë dans les trois Symboles, des Apostres, de S. Athanase, & de Nicée; Que pour ce qui regarde les crimes pour lesquels il meurt, la seule*

part qu'il ait eu au Libelle, est d'avoir esté employé pour faire sçavoir au Roy tout ce qui se faisoit contre luy; Que dans cette veüe il tâcha d'en avoir une Copie, & l'eut enfin de M^r Evverard, entierement écrite de sa main; Que la partie du Libelle qu'il donna au mesme M^r Evverard, comme un gage ou assurance qu'il ne le découvreroit point, il l'avoit eüe de Mylord Houvard, & qu'il n'a jamais touché d'autre argent du Roy, que ce qui luy fut donné pour avoir apporté un Libelle intitulé, Le Roy

dévoilé, & les Articles de la Duchesse de Portsmouth. Il déclare, *Que le Mylord Howard luy apprit un jour qu'on avoit dessein de se saisir de la Personne du Roy, & de le garder dans la Ville jusqu'à ce qu'il eust satisfait aux Demandes des Autheurs de l'Entreprise; Que le nommé Haines & luy entrèrent dans ce dessein, & qu'ils avoient eu plusieurs conférences avec ce Mylord, qui pour les encourager, leur faisoit entendre qu'on changeroit le Gouvernement d'Irlande, en ôtant les Revenus additionnels.*

des Evêques, & autres droits, qu'on distribueroit à ceux du Party ; Que pendant qu'on le tenoit dans les Prisons de Newgate, les Sherifs Bethel & Cornish le vinrent trouver avec un Présent de Mylord Howard, & luy apportèrent des Articles de la part de M^r Evverard, dans lesquels il l'accusoit d'estre un Espion de la Cour, ou de M^r le Duc d'York, employé par le Roy pour répandre le Libelle dans les Maisons des Protestans, afin de les perdre : ce qu'il jure sur sa mort n'avoir jamais eu pensée de faire, &

que personne ne luy a proposé rien de semblable. Il ajoûte, *Que les mesmes Sherifs luy dirent qu'il seroit jugé dans deux ou trois jours, que le Peuple vouloit le poursuivre, que le Parlement se porteroit Partie contre luy, qu'ainsi il ne pouvoit éviter la mort qu'en découvrant la Conspiration des Papistes; & que s'il vouloit déclarer qu'elle se faisoit pour introduire la Religion Romaine, ou donner quelqu'un qui rendist la Reyne ou M^r le Duc d'York coupables, ou enfin inventer quelque Histoire qui confirmast les bruits qui*

courroient de la Conspiration, le
 Parlement luy rendroit non seu-
 lement le Bien de son Pere, mais
 tous les fruits depuis le rétablif-
 sement du Roy. Il confesse,
 Que dans l'état déplorable où il
 se trouvoit, sans Amis, sans
 argent, sa Femme toute preste
 d'accoucher, ses Enfans sans sub-
 sistance, & n'ayant d'ailleurs
 aucun moyen de sauver sa vie,
 qu'en faisant ce qu'on souhai-
 toit de luy, il y avoit con-
 senty, non point par ambition,
 mais dans la veüe de s'épargner
 une mort infame; Que les She-
 rifs luy apportèrent des Instru-
 Juillet 1681. l. P. Ee

330 MERCURE

Etions qu'ils disoient venir des Seigneurs & des Communes, assemblez ce mesme jour pour présenter une Adresse au Roy en sa faveur, s'il vouloit agir suivant ces Instructions ; Qu'il fit d'abord une Histoire sur la Conspiration, qui ne pouvoit nuire à personne ; surquoy le Sherif Cornih's luy dit que ces choses-là avoient esté criées dans les Ruës depuis deux ans, & qu'il pouvoit dire davantage s'il vouloit ; Qu'en suite il le pressa de parler sur plusieurs Articles, qui estoient ce que contenoit l'Examen suby devant M^{rs} Robert

Clayton, & George Treby, & d'autres choses, dont il ne dit rien alors, concernant la Reyne, M^r le Duc d'York, & le Comte de Damby; faute dequoy, & de dire que les Seigneurs Halifax, Hyde, Clarendon, Faversham, &c. estoient Pensionnaires de France, qu'on devoit brûler la Flote, & mettre le Gouvernement des Forts entre les mains des Catholiques, il estoit impossible de le sauver. Il déclare encor, Que tout ce qu'il a dit du Pere Patrick n'est pas veritable, & qu'on l'a tiré de luy par force; Qu'on luy a

Ee ij,

aussi fait dire tout ce qu'il a déposé contre la Reyne & contre M^r le Duc d'York, touchant le meurtre d'Edmund Godfrey, & qu'il leur demande pardon de tout son cœur de l'injure qu'il leur a faite, aussi bien qu'au Comte de Damby, qu'on vouloit d'autant plus charger de ce meurtre, que le crime du meurtre n'avoit point esté inferé dans son Pardon.

J'auray soin, Madame, de vous apprendre les suites de cette importante Affaire, ne doutant point que ceux qui ont pris la peine de m'en

donner des nouvelles, ne veüillent bien me faire la grace de continuer.

Vous aurez sans-doute appris que M^r de Louvoys a acheté la Terre de Meudon, où il va passer un jour ou deux toutes les semaines, non pour prendre du relâche apres ses grandes & longues occupations, mais pour travailler en repos, & ne donner aucune Audience. Ce Château estant dans un tres-bon air, & ayant la plus belle vue de l'Europe, je dis la plus

Belle, puis que de ce Lieu on peut découvrir Paris tout entier, & qu'il n'y a qu'un Paris au monde, Monseigneur le Dauphin a souvent fait l'honneur à M^r de Louvoys de l'y aller voir, & a témoigné depuis en plusieurs occasions, qu'il estoit tres-satisfait, & de la maniere dont il y avoit esté reçu, & de la Personne de ce Ministre. Ainsi la Reyne, à qui on avoit parlé plusieurs fois de cette belle Maison, y alla faire une promenade il y a huit jours. On luy ser-

vit une Collation en ambigu, aussi magnifique que bien entendue. La Table qui avoit dix-huit pieds de long, & six de large, estoit de dix-neuf Couverts; & dix-huit Dames de la premiere qualité eurent l'honneur de manger avec la Reyne. Le milieu de cette Table fut couvert de huit grandes Pyramides de Fruit, qui y resterent jusqu'à la fin du Repas; & aux deux côtez on posa quatre Services, qu'on releva avec un ordre admirable, sans qu'il y eust

336 MERCURE

la moindre confusion. Le premier estoit de sept Entrées, accôpagnées de deux doubles files de moyens & petits Plats, le tout montant à quarante. Le second fut relevé par le Roty, & par les Salades, au mesme nombre de Plats; & le troisiéme, qui estoit d'Entremets chauds & froids, le fut par un petit Fruit exquis & fort rare. Je ne l'appelle petit, qu'à cause qu'il n'estoit pas de la hauteur des huit Pyramides, & qu'il ne faisoit que leur servir d'accompagnement. M' de Louvoys

Louvoys eut l'honneur de servir la Reyne, & fit régaler tous ceux qui accompagnoient cette Pinceffe. Les Pages & les Gardes du Corps furent de ce nombre.

Monseigneur le Dauphin estant dans une entiere santé, & Madame la Dauphine presque tout à fait remise, on a jugé à propos de luy faire changer d'air, parce que quelque bon que soit celuy qu'on respire dans un Lieu ou l'on est tombé malade, il semble qu'on ne se puisse rétablir parfaitement que

Juillet 1681. I. P. Ff

dans un autre. Si ce n'est la vérité, du moins est-ce la pensée de la plûpart des Malades, & vous sçavez que dans ces sortes de choses l'opinion fait beaucoup. Toute la Cour partit de Versailles le Lundy 28. de ce Mois, & alla coucher à Villeroy, & le Mardy à Fontainebleau. Si la santé de Madame la Dauphine eust esté plus forte, on s'y seroit rendu en un jour, ainsi que l'on a accoustumé. Il y eut Comédie Françoise dès le lendemain. Vous jugez-bien que l'on y prendra

tous les divertissemens du
Lieu & de la Saison. La Cour
peut se divertir, quand le
Monarque travaille sans
cesse.

La précipitation avec la-
quelle je vous écris tous les
Mois, a causé une méprise
pour les noms de M^{rs} le Ca-
mus du Clos, & Beaulieu,
que j'ay employez souvent
dans mes Lettres. Quoy que
je vous aye appris la mort du
premier il y a déjà quelque
temps, je n'ay pas laissé de
le ressusciter dans ma der-
niere, pour tuer M^r le Ca-

F f ij

340 MERCURE

mus de Beaulieu son Frere, qui est en pleine santé, & qui espere le faire connoistre en servant le Roy avec le mesme zele qui a toujours fait agir ceux de sa Famille.

On vient de me dire que M^r le Comte du Plessis a épousé Mademoiselle de la Valliere, Fille du feu Marquis de ce nom. C'est tout ce que vous en sçaurez de moy aujourd'huy. Il me reste un Article tres-curieux, & tres-important; mais il est d'une si grande étendue, qu'il m'engage à une se-

GALANT. 341

conde Lettre que vōus recevrez avec celle-cy. Je suis, Madame, vostre tres, &c.

A Paris ce 31. Juillet 1681.

Le Mercure de ce Mois est divisé en deux Partics , qui se vendent trente sols chacune , & dont la seconde contient la Negotiation du Mariage de Son Altesse Royale de Savoye avec la Serénissime Infante de Portugal , & le Voyage de M^r le Marquis de Dronero Ambassadeur de S. A. R. à Lisbonne pour la Célébration des Fiançailles.

Avis pour placer les Figures.

LA Chanſon qui commence par *Tircis attendant ſa Bergere*, doit regarder la page 74.

La Veuë de Bourbon, doit regarder la page 173.

Le Plan des Fontaines, doit regarder la page 187.

La Chanſon à boire, qui commence par *L'Hoſte de ceans*, doit regarder la page 289.

225252525252525222

A V I S.

ON avertit qu'il ne faut donner aucun argent pour faire recevoir les Mémoires qu'on souhaitera de voir employer dans le *Mercur* Galant.

On les mettra tous, pourveu qu'ils ne desobligent point les Particuliers par quelques traits satyriques, & que les Histoires qu'on enverra n'aient rien qui blesse la modestie des Dames.

On prie qu'on affranchisse les ports de Lettres, & qu'on les adresse toujours chez le *Sieur Blageart*, Imprimeur-Libraire, Rue S. Jacques, à l'entrée de la Rue du Plastre.

Les Particuliers, ou Libraires des Provinces, qui souhaiteront avoir le *Mercur* si-tost qu'il sera achevé d'imprimer, n'ont qu'à donner leur

adresse audit Sieur Blageart, qui a sa Boutique dans la Court-neuve du Palais, au Dauphin, & il aura soin de faire leurs paquets sur l'heure, & de les faire porter à la Poste, ou aux Messagers qu'ils luy indiqueront, sans qu'il leur en couste rien pour la peine qu'il en prendra, parce que lesdits Particuliers ou Libraires qui les recevront, en acquiteront le port sur les lieux.

On a déjà prié bien des fois ceux qui envoient des Mémoires où il y a des noms propres, d'écrire ces noms en caracteres tres-bien formez. C'est à quoy on manque tous les jours, & ce qui est cause qu'on les met mal. Il y a aussi des Pieces qu'on ne met point, parce qu'elles sont trop difficiles à lire.

Il reste toujours quantité de Pieces qui auront leur tour, ou dans le Mercure, ou dans l'Extraordinaire. Ainsi les Auteurs ne se doivent point impatienter. Les premieres reçues sont

toûjours mises les premieres, à moins
que la nouvelle matiere qu'on envoie,
ne soit tellement du temps, qu'on
ne puisse diférer.

On avertit que les Mercurès qui
s'impriment en Hollande & en quel-
ques Villes d'Allemagne, sont fort
peu corrects & tronquez en beaucoup
d'endroits.



Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, Donné à S. Germain en Laye le 31. Decembre 1677. Signé, Par le Roy en son Conseil, JUNQUIERES. Il est permis à J. D. Ecuyer, Sieur de Vizé, de faire imprimer par Mois un Livre intitulé **MERCURE GALANT**, présenté à Monseigneur LE DAUPHIN, & tout ce qui concerne ledit Mercure, pendant le temps & espace de six années, à compter du jour que chacun desd. Volumes sera achevé d'imprimer pour la premiere fois: Comme aussi defenses sont faites à tous Libraires, Imprimeurs, Graveurs & autres, d'imprimer, graver & debiter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit Livre, mesme d'en vendre separément, & de donner à lire ledit Livre, le tout à peine de six mille livres d'amende, & confiscation des Exemplaires contrefaits, ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Registré sur le Livre de la Communauté le 5. Janvier 1678. Signé, E. COUTEROT, Syndic.

Et ledit Sieur D. Ecuyer, Sieur de Vizé, a cédé & transporté son droit de Privilege à C. Blageart, Imprimeur-Libraire, pour en jouir suivant l'accord fait entr'eux.

*Achevé d'imprimer pour la premiere fois
le 31. Juillet 1681.*

